

- 1 Réseau de drogue mis sur pieds à Drummondville 3
- 2 À Drummondville-Sud, adoption de deux règlements 7
- 3 La brochure "Cité de Drummondville" a été distribuée dans plusieurs pays .. 10
- 4 La part du Conseil de comté demeure de \$60,000 pour le Centre culturel 16
- 5 Les Aigles quittent le pays lundi 23

Dans nos paroisses

La messe de minuit aura partout un grand cachet de solennité

Comme d'habitude, on se prépare fiévreusement dans chaque foyer, à célébrer dignement la belle et grande fête de Noël.

L'arbre de Noël scintillant, la distribution des présents, le réveillon, sont des traditions chères au cœur de tous, vieux comme jeunes. Et cette année, si nous en jugeons par l'abondance exceptionnelle de diéni dans les magasins, depuis quelques semaines, les célébrations profanes seront particulièrement copieuses.

Mais nos gens savent encore commencer par le commencement, comme ce doit être le cas chez des chrétiens véritables. Ils voudront d'abord, avant de festoyer, rendre hommage au Dieu naissant en assistant à la traditionnelle messe de minuit.

Dans chaque paroisse, la chorale, avec beaucoup de dévouement, a préparé un programme qui ne le cède en rien aux enchantements du passé. Qu'on en juge par ceux qui nous ont été soumis:

À Saint-Frédéric
La chorale mixte de 55 voix sera sous la direction de M. Gilles Fortin, maître de chapelle; à l'orgue, M. Antoine Reboulot, organiste de réputation internationale.

A 11h.25: récital d'orgue par M. Reboulot. Le programme est le suivant: Prélude et Fugue en sol majeur, de Bach; Noël en ré mineur, de Daquin; Noël en sol majeur, de Daquin; Offertoire sur les grands jeux, de Couperin.

Minuit, Chrétiens, quatuor et chœur, arrangement de Gilles Fortin, soliste Roland Nadeau, ténor. Propre de la messe en grégorien. Commun de la messe: messe solennelle en français, à quatre voix mixtes, de Gaston Litaize.

À l'Offertoire: Adeste Fideles à quatre voix mixtes, arrangement de Raymond Daveluy.

À la Communion: Noël de Bresnans, pour orgue, par A. Reboulot; Noël à quatre voix mixtes, de Bach, paroles du Dr Jos. Houle; Pastorale pour orgue, de Bach.

Finale: Noël Breton, de A. Marty.

À Saint-Joseph
La chorale de la paroisse Saint-Joseph, à l'occasion de la fête de Noël, présente ses hommages à Mgr J.-Alphonse Demers, curé-fondateur de la paroisse, le 22 avril 1936, et ses félicitations à Mgr Antonio Paranteau, deuxième curé de la paroisse.

La chorale sera sous la direction de Me Thomas-Louis Gauthier, maître de chapelle; à l'orgue M. L.-P. Cloutier.

Entrée: Variations sur des airs de Noël, de Ernest Lapierre, interprétés à l'orgue par M. Cloutier.

Minuit, Chrétiens, à quatre voix, soliste M. Gérard Isabelle, ténor. Messe: Kyrie à trois voix de Perosi.

si, soliste L.-Ph. Cloutier; Gloria, Action liturgique polyphonique; Credo à trois voix de Perosi; Sanctus à trois voix de Perosi, soliste Gérard Isabelle; Agnus Dei à trois voix de Perosi.

À l'Offertoire: Adeste Fideles (Peuple fidèle), soliste André Duhaime.

À la sortie: Ça bergers assemblons-nous à trois voix, de Gagnon, soliste Maurice Beauchemin.

Au sous-sol
Ces jours-ci, les Petits Chanteurs de la paroisse Saint-Joseph mettent la dernière touche à leurs préparatifs pour la messe de minuit.

Avant la messe, les fidèles goûteront des airs connus de Noël. Le Kyrie, le Gloria et l'Agnus Dei seront de la messe de l'assemblée. Le Sanctus à trois voix est l'œuvre de R. Frère J.-P. Tremblay.

Durant la communion, la chorale exécutera quelques pièces de son répertoire. La plupart des cantiques sont harmonisés à quatre voix mixtes: Jésus sur cette terre, Sainte Nuit, Adeste Fideles, Dans cette étable, Ça bergers, Les anges dans nos campagnes. Il est né le Divin Enfant, Dans le silence de la nuit et Ah! quel grand mystère, harmonisation de Raymond Daveluy.

On peut entendre cette chorale, tous les dimanches à la messe de 11h. en l'église Saint-Joseph.

La chorale est sous la direction de la R. Soeur Marie-Reine Lefebvre; à l'orgue, le R. Frère Roland Marcoux.

À Sainte-Thérèse
La chorale sera sous la direction de M. Paul Lapointe, maître de chapelle; à l'orgue, Mme Jeanne Breton.

A 11h.30, musique d'orgue par Mme Breton.

Venez Divin Messie, de Gagnon, par la chorale et la foule. Réveille ta puissance, extrait du psaume 120. Venez Pasteur, de Daveluy. Tu n'as point d'asile, de Daveluy, soliste Paul Lapointe. Bel astre qui j'adore, de Daveluy. Dans le silence de la nuit, de Gagnon, soliste W. Forcier. Le sommeil de l'Enfant-Jésus, de Gevaert. A minuit fut fait le réveil. Dans cette étable, par la chorale et la foule. O source intarissable, de Bach.

Messe de minuit: Noël, une étoile se lève, de Michelot, Messe Saint-Léon, de Phaneuf.

À l'Offertoire: Dans une étable obscure, de Praetorius.

À la Communion: Cher enfant qui vient de naître, de Gagnon, soliste Mme Lamothé. Adeste Fideles, de Dubois, soliste Hugo Gagner. Notre Divin Maître, de Gagnon.

À la sortie: Les anges dans nos campagnes, de Gagnon.

À Saint-Pie-X
La messe sera célébrée par le R. (Suite à la page 5)

Mountain Dew
Un bon p'tit boire!

LA PAROLE



VOL. XLII — NO 42

DRUMMONDVILLE, LA PAROLE, MERCREDI 20 DÉCEMBRE 1967

10 SOUS LA COPIE



UN SAUVEUR NOUS EST NÉ

Dans quelques jours, ce sera la grande et belle fête de Noël. Un Dieu fait homme naîtra pour venir sauver le genre humain. "Paix aux hommes de bonne volonté" ont chanté les anges. Souhaitons que cette paix entre les peuples de la terre vienne un jour et que dans l'amour et non en guerre l'on puisse vivre en frères. D'ici le 25 décembre, l'atmosphère sera remplie de chants de Noël qui rejoindront tous les

êtres, qu'ils soient petits ou grands. C'est dans une étable que l'Enfant-Jésus nous est né et aujourd'hui on reproduit cet événement en fabriquant de superbes crèches comme celle que nous admirons en face de la Caisse Populaire Saint-Joseph. Elle a été commanditée par cette maison d'affaires de ce secteur commercial.

Le lieutenant Gratien Raïche

Si vous voulez vivre en 1968, soyez prudents en conduisant

Mû par le constant souci qui l'anime de protéger du danger les citoyens de Drummondville, le lieutenant Gratien Raïche, en charge du Service de la circulation de la cité, a pensé à rédiger ce message de Noël, afin que tous et chacun passent des Fêtes qui ne seront pas assombries par un malheureux accident de la circulation.

"Le service de la circulation de la cité de Drummondville, désire informer la population de ce qui suit, à savoir: Étant donné que la période des Fêtes de Noël et du Nouvel An, s'avère d'une très grande fatalité sur nos routes nos croyons de notre devoir de vous formuler quelques conseils pour votre protection personnelle au volant et également, la sauvegarde de la vie des autres que vous aimez.

Pour la grande majorité des conducteurs, nous vous soulignons que vous êtes des futures victimes, si vous vous négligez au volant. Vos pires ennemis seront la boisson et la fatigue. Une voiture doit être contrôlée par un cerveau humain bien équilibré. Un véhicule en puissance, par un malheureux accident de la circulation, voilà ce qui fera ressortir votre personnalité au volant. Ne soyez pas de ceux qui se font tuer parce qu'ils l'ont voulu. Utilisez un jugement sain dans un cerveau sain avant de vous servir de vos pieds et vous aiderez à freiner le fleau des mortalités qui ravagent nos routes. Si vous voulez être de ceux qui vivront l'an prochain, il faudra que vous y pensiez maintenant."

Gratien Raïche, lieutenant, Service de la circulation

Création d'un comité féminin à la Chambre de commerce

Pour la première fois de son existence, la Chambre de commerce de Drummondville vient de mettre sur pieds un comité féminin qui compte déjà 13 membres.

Le programme que ce comité a l'intention de mettre en branle au cours des prochains mois n'a pas encore été dévoilé définitivement, mais on étudie deux sujets présentement qui pourraient être l'un ou l'autre auquel on s'attaquera. Il s'agit d'un inventaire économique du comté de Drummond dans son ensemble ou encore de voir à créer un centre de cartes routières et de mappemondes.

C'est au cours du mois de janvier que le comité féminin prendra une décision.

Les 21 Commissions scolaires locales verseront \$1,201,907 de plus à la Régionale en 1967-68



M. Fernand Leclerc, président de la section locale n° 51 de la Légion Canadienne, a été décoré vendredi dernier de la médaille du Centenaire, décernée par le gouverneur général du Canada, en vertu de services rendus à la patrie.

Que la nouvelle répartition soit équitable ou injustifiée, les prévisions budgétaires de la Commission scolaire régionale Saint-François seront de l'ordre de \$5.859.299 pour l'année scolaire 1967-68. C'est le secrétaire-trésorier M. Côme Jacob qui a fait part de ces chiffres, lors de la dernière assemblée des commissaires tenue à l'école Jeanne-Mance.

Les 21 commissions scolaires adhérentes à la Régionale Saint-François verseront cette année une somme de \$4.110.1154 comparativement à \$2.908.247 pour l'an passé, soit \$1.201.907 de plus.

La Parole sera publiée jeudi

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An tombant chacune le lundi, et la journée du mardi suivant étant chômée presque partout, la publication de La Parole sera retardée d'une journée pour chacune de ces semaines.

Nos deux prochains éditions paraîtront donc jeudi le 28 décembre et jeudi le 4 janvier.

SOMMAIRE

Éditorial 4

Épiceries 10-22-29-34

Théâtres 18 à 21

Sports 23 à 26

Petites ann. 28

Page féminine 32

UNE RÉALITÉ: Deux associations locales de pilotes se fusionnent

La fusion des deux associations de pilotes de Drummondville est devenue aujourd'hui une réalité. Comme on l'avait mentionné dans La Parole, la semaine dernière, les responsables de ces deux clubs en sont venus à un accord sur les principales clauses de cette réunification et c'est pourquoi, dimanche soir, les présidents de l'Association des pilotes de Drummondville et des Copains des routes bleues ont apposé leur signature sur un document qui met un point final aux pourparlers qui ont duré seulement quelques semaines.

Quand le tout sera définitivement approuvé par le ministère des Transports, le nouveau club portera le nom de "Aéroclub de Drummondville Inc."

Comme nous l'avons signalé également, l'aéroport de Grantham

disparaîtra parce qu'avec la fusion toutes les activités seront concentrées dorénavant à l'aéroport municipal. D'ailleurs, les membres du Conseil de ville ont consenti à accorder certains privilèges pour en dresser la réunion des deux groupes.

Même si dans l'ensemble les grands principes de la fusion ont été approuvés de part et d'autre, il reste toutefois plusieurs détails à régler pour définitivement annoncer la réalisation de ce projet qui a été l'objet d'une étude très poussée il y a une couple d'années.

La nouvelle association prendra le caractère d'un club d'aviateurs à but non lucratif, avec une école d'entraînement pour les pilotes et le droit de posséder des appareils, selon les règles classe 6 de la Commission des transports. Cette dernière caractéristique est un apport des Copains des routes bleues.

Pour en arriver à une matérialisation bien concrète et définitive de ce projet qui intéresse plusieurs milliers de deux associations, il y aura quatre étapes qui devront être franchies avant de l'appeler "Aéroclub de Drummondville Inc."

On peut cependant dire qu'une importante étape a été accomplie puisque le Conseil de ville a autorisé les Copains des routes bleues à

exercer leurs activités à l'aéroport municipal.

Voici les trois autres qu'il faudra remplir:

1- L'utilisation de l'autorisation du Conseil pour obtenir de la part de la Commission des transports le transfert des privilèges, école d'aviation classe 6 des Copains des routes bleues, à l'Aéroclubs de Drummondville Inc."

2- La spécification d'un local convenable à l'aéroport de la ville pour la direction et les membres de la nouvelle association. Ce local, dans l'avenir immédiat, pourra être loué ou construit, mais advenant la dernière alternative, il s'agirait d'une construction peu coûteuse et temporaire. En effet, la nouvelle association entend consacrer la majeure partie de son capital initial à l'achat d'avions pour l'école d'entraînement afin de s'assurer un revenu plutôt que de faire des investissements dans l'érection d'une bâtisse permanente.

3- La construction d'un local permanent et d'aspect susceptible de rencontrer les normes esthétiques de l'aéroport municipal, aussitôt que l'Aéroclub de Drummondville aura démontré sa rentabilité et aura accumulé un capital initial suffisant.

dans certaines paroisses pour l'enseignement à comparer à d'autres commissions scolaires qui ont des évaluations moindres tout en ayant plus d'enfants aux écoles. Ce qui a fait dire à certains que ce procédé n'était pas équitable pour tous, car des commissions scolaires déboursaient des montants de \$1.000 par élève contrairement à \$300 pour d'autres. C'est pourquoi le délégué M. Grondin a proposé une résolution pour demander au ministère de l'Éducation de changer cette méthode de répartition.

La part du ministère de l'Éducation sera de \$1.696.807, cette année à la Régionale Saint-François. On anticipe d'autres revenus de l'ordre de \$52.338.

Dans le domaine des dépenses, les salaires versés sont le gros "gâteau" des estimations, soit \$3.567.125.

Piscine fermée

Les autorités du Centre culturel et sportif de Drummondville, nous prient d'annoncer aux amateurs de natation que la piscine sera fermée au public le jour de Noël et le premier de l'An. Elle sera cependant ouverte le lendemain de ces deux fêtes.

Les vidanges à Drummondville-Sud

A Drummondville, la cueillette habituelle des vidanges sera fera les 27, 28 et 29 décembre dans l'avant midi, ainsi que les 3, 4 et 5 janvier dans l'avant midi.

L'évaluation des municipalités du comté de Drummond atteint \$17,088,650 en 1967

Une augmentation de \$400,000

Encore cette année, les municipalités qui font partie du Conseil du comté de Drummond ont affiché une autre importante augmentation dans leur évaluation globale qui se chiffre maintenant à \$17.088.650 comparativement à \$16.688.466 à la même date l'an dernier, soit une hausse de l'ordre de \$400.184. C'est la seconde majoration appréciable enregistrée au cours des deux dernières années, puisqu'en 1966 l'augmentation avait atteint le demi-million de dollars. En effet, à la fin de 1965, l'évaluation pour les paroisses et les villages du comté montrait une somme de \$16.161.861.

Sur les 22 municipalités appartenant au Conseil de comté, on en compte seulement deux qui ont indiqué des baisses dans leur évaluation en 1967. Ce sont le village de Kingsley Falls, qui accuse une différence de \$45.100, et Grantham-Ouest, qui absorbe une faible diminution de \$1.555. Par contre, les 20 autres muni-

cipalités ont enregistré des hausses allant de \$825 à \$173.960. L'an passé, on comptait quatre endroits où l'on notait une évaluation moindre qu'antérieurement.

Les plus hautes

Pour une deuxième année consécutive, Saint-Nicéphore a encaissé la plus forte augmentation, soit \$173.960 alors qu'elle avait été de \$135.000 en 1966. On remarque également des majorations importantes pour les municipalités des Cantons de Wendover & Simpson (\$61.155), le village de Wickham (\$37.240), la paroisse de Saint-Germain (\$30.705), le village de Saint-Germain (\$24.499) et le village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (\$21.275).

C'est Wendover & Simpson qui possède la plus haute évaluation au sein du Conseil de comté avec une somme de \$4.147.690 tandis que Saint-Nicéphore se classe en second avec \$1.884.475. Le village de Saint-Germain parviendra sû-

rement au million l'an prochain, ayant \$994.285. On compte aussi cinq municipalités qui ont une valeur immobilière supérieure à \$800.000 présentement.

Le village de L'Avenir est la plus petite municipalité du comté au point de vue évaluation avec seulement \$145.210

et il est suivi de la paroisse de Sainte-Jeanne-d'Arc qui a \$276.035.

Budget provisoire

Tous ces chiffres ont été fournis par le secrétaire-trésorier, M. Raymond Malouin, lors de la dernière assemblée trimestrielle du Conseil de comté qui a eu lieu mercredi

Évaluation des municipalités

	1966	1967	Augm.
Saint-Germain (village)	\$ 969.786	\$ 994.285	\$ 24.499
Saint-Germain (paroisse)	701.555	732.260	30.705
Saint-Majorique	446.249	458.315	12.066
Saint-Nicéphore	1.710.515	1.884.475	173.960
Saint-Cyrille (village)	735.875	748.300	12.425
Cantons de Wendover & Simpson	4.086.535	4.147.690	61.155
Grantham-Ouest	886.120	884.565	
L'Avenir (paroisse)	389.550	390.500	950
L'Avenir (village)	142.110	145.210	3.100
Saint-Eugène	498.325	501.575	3.250
Wickham (village)	296.440	313.425	16.985
Wickham (paroisse)	771.255	808.495	37.240
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (vil.)	827.445	848.720	21.275
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (par.)	471.555	476.440	4.885
Saint-Edmond	290.064	300.321	10.257
Saint-Lucien	310.400	317.475	7.075
Sainte-Jeanne-d'Arc	273.890	276.035	2.145
Canton de Kingsley	854.175	865.445	11.270
Kingsley Falls (village)	931.695	886.595	
Kingsley Falls (paroisse)	311.397	317.069	5.672
Durham-Sud (village)	321.325	328.425	7.100
Durham-Sud (paroisse)	462.205	463.030	825
Total	16.688.466	17.088.650	400.184



UN GROUPEMENT DE PILOTES

Les présidents des deux associations de pilotes de notre ville viennent de réaliser un projet qui était à l'étude depuis quelques années déjà, soit la fusion des Copains des routes bleues et de l'Association des pilotes de Drummondville. Le nouveau club portera le nom de "Aéroclub de Drummondville Inc." une fois toutes les modalités de la réunion complétées. Dimanche soir, les responsables des deux associations ont signé l'entente qui est venue

mettre un point final aux pourparlers qui étaient en cours depuis quelques semaines seulement. On voit ici le président des Copains des routes bleues qui appose sa signature sur le document sous l'œil approbateur du nouveau président de l'Association des pilotes de Drummondville M. Albert Paquette, l'ex-président Charles-A. Giroux et l'échevin Jules Dupuy qui a été délégué par le Conseil pour assister à ces démarches de fusion.



On aura reconnu, sur cette photo, en train de discuter des techniques d'entreposage en application chez Larocque & Fils, grossistes en fruits et légumes, MM. Raymond Luneau et Laval Allard, échevins. M. Charles Larocque, vice-président, M. Rosaire Millette, échevin, Son Honneur, M. le maire Philippe Bernier, l'échevin J.-A. Michaud et M. Lucien Larocque, président de l'entreprise. Les membres du gouvernement municipal étaient déplacés, mercredi dernier, pour assister à la dernière visite industrielle de l'année. Ils ont été fort bien reçus et se sont montrés très satisfaits de constater que cette entreprise réussit aussi bien.

Le Conseil de Drummondville-Sud décide

La station de pompage qui avait explosé sera reconstruite, mais différemment

L'une des décisions les plus importantes qui ont été prises à la dernière assemblée du conseil de Drummondville-Sud, portant sur la reconstruction de la station de pompage qui avait été détruite, au début de la semaine dernière, par une violente explosion.

Une chose, pourtant, n'a pas encore été décidée par les conseillers: il s'agit du procédé qui sera utilisé pour faire fonctionner les nouvelles pompes. Car il ne faudrait pas évidemment, tout refaire de la même manière, et risquer qu'une nouvelle explosion se produise.

Parmi toutes les hypothèses qui ont été émises sur les origines de l'explosion, la plus vraisemblable veut que celle-ci soit attribuable à des émissions d'essence qui se seraient répandues dans la bâtisse pendant le court laps de temps qu'il a duré la panne d'électricité précédant l'explosion.

Normalment, dans le cas d'une telle panne, le moteur électrique est immédiatement relévé par un moteur à essence, cette fois-là, le moteur auxiliaire n'aurait pas fonctionné, tandis que des vapeurs d'essence se répandaient dans la bâtisse. Un peu plus tard, quand revint le courant électrique, l'étincelle qui se produisit lors du redémarrage du moteur électrique fut suffisante pour provoquer l'explosion.

Il ne s'agit là que d'une hypothèse, évidemment, mais elle a tellement de bon sens que les conseillers municipaux ne veulent plus entendre parler de placer ces deux sortes de moteurs sous le même toit.

Le maire Lucien Morissette, en particulier, a semblé assez mécontent de constater que ce système dangereux avait été conçu par des ingénieurs. Naturellement, on sera de nouveau obligé de leur faire confiance pour trouver un nouveau système, mais en attendant, quelques conseillers municipaux n'ont pas hésité à faire connaître leurs suggestions.

Une première solution possible consisterait en l'installation de deux moteurs électriques dont l'un fonctionnerait sur un courant ordinaire, comme l'ancien, et l'autre, auxiliaire, celui-là, serait relié à un générateur d'urgence, comme il en existe dans les hôpitaux.

Une autre solution, plus fantaisiste, mais théoriquement applicable, serait qu'on conserve l'ancien système, mais qu'on modifie le bâtiment qui l'abrite. Il s'agirait alors de loger les moteurs dans une espèce de blockhaus de béton armé dont le toit se soulèverait en cas d'explosion, tout en restant rattaché à la bâtisse par des liens solides, des chaînes, par exemple.

Quoi qu'il en soit, l'administration municipale de Drummondville-Sud ne tient pas à ce que des catastrophes se produisent. Les ingénieurs seront consultés, et, d'ici à ce que la solution soit trouvée, des vérifications seront effectuées aux autres postes de pompage du système d'égout.

Pour le moment, les conseillers municipaux se sont contentés d'adopter un avis de motion en prévision de la nouvelle installation.

La paroisse de Saint-Charles a élu deux nouveaux marguilliers dimanche dernier. Il s'agit de MM. Roland-E. Allard et Armand Ouellet.

Les autres qui demeurent en fonction sont: MM. Outil Allard, Roméo Morel, Antonio Martel et Georges Langlois.

AVIS DE NAISSANCE M. et Mme Bertrand Cusson sont heureux d'annoncer la naissance d'une fillette née le 19 novembre et baptisée dimanche, le 26 novembre, elle porte les prénoms de Marie, Hélène et Chantal.

Les parrain et marraine, M. et Mme Willes Tessier, et la porteuse, Mme Antonio Tessier.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la province de Québec, que DELISLE ELECTRONIQUE (1963) Inc. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Drummond, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, par acte portant la date du 29e jour du mois de novembre 1967 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Drummond, le 8e jour du mois de décembre 1967, sous le numéro 173355.

Daté à Drummondville, ce 8e jour du mois de décembre 1967. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA DU CANADA J.-Paul Chapdelaine, gérant.

PISTES DE COURSES MAGASIN ASSOCIÉ CANADIAN TIRE ASSOCIÉ. de marques ELDON et STROMBECKER. PRIX IMBATTABLES. VOITURETTES. Construction acier robuste. Prix à compter de 1.99.

GRILLE-SANDWICH "TOASTERS" poignée plastique. Fini chrome de haute qualité. Quantité limitée. 7.98.

PERCEUSE 1/2" compacte. Si vous désirez une perceuse très robuste qui ne prend pas beaucoup de place, nous avons ce qu'il vous faut. Cap. 1/4" 500 T.P.M. 3.6 amp. 31.95.

SCIE À DÉCOUPER SAUTEUSE ÉLECTRIQUE. Prix à compter de 17.95.

SOUDEUSE 225 AMP. un cadeau pour papa qui lui fera économiser des dollars. 159.

LINCOLN 225 AMP. un cadeau pour papa qui lui fera économiser des dollars. 159.

ÉTUI À OUTILS DE LUXE pour électriciens. Très robuste une aubaine. FAITES-LUI UN CADEAU 6.75.

NOËL DANS QUELQUES JOURS PROFITEZ DE NOS FAMEUX BAS PRIX

GUMBY ET POKEY Les 2 petits personnages les plus populaires de l'heure. Tordez-les, pliez-les. Plastique flexible, durable, lavable; les enfants en raffolent. Idéals pour les bas de Noël. 59c chac.

POMME ET SOURIS BOUFFONNES Des heures de joies pour vos tout petits. 2.77.

SERVICE À THÉ 40 MCX des heures de plaisir pour vos fillettes. PROFITEZ DE NOTRE SURPLUS ET METTEZ DES \$\$\$ DANS VOTRE BOURSE. Valeur de \$3.49 PAYEZ SEULEMENT 2.22.

LUMIÈRES DE NOËL INTÉRIEURES JEU DE 12 LAMPES TRANSPARENTES. Un Noël sans lumières est un Noël triste. Pourquoi vivre en privé à ce fameux bas prix. Chaque lampe brûle individuellement. 2.79.

MÉLANGE À GÂTEAUX IDÉALES POUR VOS ÉTUDIANTS LAMPETTES. Petite lampe donnant beaucoup de lumière, plastique anti-choc, bras télescopique chromé. SAUREZ-VOUS PROFITER DE CETTE AUBAINE. 8.88.

FERRONNERIE GODBOUT INC. ANT. GODBOUT, PRÉS. "TOUT en QUINCAILLERIE" MATÉRIAUX de CONSTRUCTION (Gros et Détail). 323, rue St-Marcel Tél. 472-5446.

MAGASIN ASSOCIÉ CANADIAN TIRE. CAMILLE MCKENZIE INC. (PROP.) 444 Saint-Jean (en face du marché) Garage à 55 Manseau (arrière du magasin) Drummondville. 478-1471.

Informations locales & régionales LA PAROLE BUREAUX, RÉDACTION ET PETITES ANNONCES GR. 2-5451

Une mère de famille déclare: "Un réseau de distribution de drogue a été mis sur pieds à Drummondville"

N.d.l.r. — Depuis quelque temps, certaines rumeurs circulaient à Drummondville, à l'effet que des agents de chez-nous faisaient clandestinement usage de la drogue. On avait successivement parlé de L.S.D. de marijuana, mais on ne savait pas de bien précis. Ces rumeurs sont malheureusement confirmées. Jean-Jacques Gagné, sortant un bar en compagnie d'un collègue, fut abordé par une mère de famille qui, visiblement éplorée, lui confia ce qu'elle savait de l'affaire, lui demandant de faire tout ce qui est en son pouvoir pour éveiller l'attention publique sur cette question. Cette femme a refusé de révéler son identité, son fils ayant fait de ces stupéfiants, notamment, ce qu'elle raconte les choses sont passées, se fiant à la bonne foi de cette femme qui paraissait affaiblement émue pour qu'il accorde crédit à ses propos.

Par Jean-Jacques Gagné Vers les 20h-30 lundi soir, Robert Gaudreau et moi-même sortions du bar bien connu de la rue Lindsay, et nous nous préparions à monter dans mon automobile, stationnée non loin de là, lorsque nous sommes été abordés par une femme que nous avons identifiée comme étant une quarantaine d'années qui à ce moment-là nous a raconté qu'elle était la propriétaire d'une voiture de la rue-brisée de ma voiture.

Je ne pourrais pas rapporter avec exactitude, ou plutôt textuellement, ses propos, car elle était très énervée et sautait du coq à l'âne fréquemment. Ce que je peux dire, c'est qu'il y a des accents qui ne trompent pas; elle semblait tellement bouleversée que moi, je n'ai pas hésité à la croire.

Mon fils l'a ensuite déclaré qu'il voulait arrêter cette habitude, car cela lui coûtait trop cher. À la question de savoir qui lui avait fourni la marijuana, il a répondu que c'était un de ses amis qui fréquentait la même école que lui. Rendus à l'angle du boulevard bifurquant vers la droite et de retourner la déposer là où nous l'avions prise.

Pendant le trajet du retour, elle nous a demandé de faire état de ses déclarations dans les journaux, de façon à "forcer la police à agir" et les parents à se réveiller. Ceux qui mettent de telles idées dans la tête de nos enfants sont des criminels, à ce effet, la première activité du Club de l'âge d'or Drummond, a été une sous-soit de l'église Saint-Joseph. Plusieurs personnes ont été présentes au Club de l'âge d'or. À cette soirée de cartes environ 60 personnes, dames et messieurs, en ont profité pour se procurer leur carte de membre.

Meilleurs souhaits pour un JOYEUX NOËL et une HEUREUSE ANNÉE! Nous remercions notre clientèle de l'encouragement qu'elle nous a donné au cours de l'année qui se termine. Soyez assurés à nouveau d'un service de premier ordre et très courtois pour les années à venir! La direction et le personnel.

Le Père Noël visite le Club des contremaitres de la Celanese. A toute la population, le MAIRE et les ECHEVINS de la CITÉ de DRUMMONDVILLE présentent leurs meilleurs voeux à l'occasion de NOËL et de la NOUVELLE ANNÉE!

LA CITÉ DE DRUMMONDVILLE. SON HONNEUR LE MAIRE PHILIPPE BERNIER. M. LAVALL ALLARD, échevin. M. ANTONIO BAZIL, échevin. M. LAURENT BERNIER, échevin. M. JULES DUPUT, échevin. M. RAYMOND LUNEAU, échevin. M. EDGAR MICHAUD, échevin. DR. ROSAIRE MILLETTE, échevin. M. ROGER PRINCE, échevin. M. L.-PHILIPPE LANGEVIN, greffier. M. ROLAND TESSIER, trésorier. M. JACQUES BONIN, dir. travaux publics. M. CONRAD PROULX, dir. de police.



LA JEUNE CHORALE DE SAINT-JOSEPH Sous la direction du Frère Roland Marcoux, s.c., une jeune chorale formée de garçons de l'école Saint-Georges fait partie de la grande chorale de la paroisse Saint-Joseph. Ces jeunes chanteurs donneront d'ailleurs un concert au Pavillon George-Frédéric, ce soir. Nous remercions aussi la paroisse. Michel Chapdelaine, Alain Marcoux, Claude Hébert, Luc Bédard, Michel Viers, Denis Roy et Gaëtan Sylvestre. Deuxième rangée: Jean Bourguart, Robert Thé-

Les assurances vont payer pour l'auto-patrouille démolie

L'auto-patrouille des policiers de Drummondville-Sud qui avait été impliquée, récemment, dans un accident de la circulation survenu un peu en dehors des limites de cette municipalité et qui avait été, de ce fait, complètement démolie, sera remplacée par un véhicule neuf, de modèle 1968.

Les pompiers répondent à une fausse alerte, puis à une vraie

Répondant à un appel téléphonique qui place vers les cinq heures, samedi après-midi, les sapeurs-pompiers de Drummondville se sont dirigés vers les lieux pour se rendre sur les lieux d'un incendie purement fictif que le mauvais plaisant avait situé sur la rue Saint-Damien. Selon l'auteur du coup de téléphone, le feu faisait rage à l'arrière d'une maison de cette rue, mais arrivés sur les lieux, les membres de notre brigade des incendies se sont rendus compte qu'il n'y avait ni feu, ni fumée. La police fait enquête pour mettre le grappin sur l'auteur de l'appel.

Par ailleurs, une demi-heure plus tard, les sapeurs-pompiers ont eu à répondre à une autre alerte, sérieuse, celle-là, pour aller occuper d'un moteur électrique surchauffé qui menaçait de faire un malheur, dans le sous-sol de la taverne 200, située sur la rue Brock. Ils n'ont toutefois pas eu à intervenir, les choses s'étant réglées juste après leur arrivée.

Par ailleurs, Drummondville-Sud recevra bientôt un montant de \$350 de la part de la compagnie qui assurait le "station-wagon" accidenté. Cette somme représente, naturellement, le prix du véhicule démolé, diminué de la dépréciation. Un autre affaire de classe.

Une collision impliquant deux voitures, un camion et une camionnette. Vient ensuite un camion de l'Hydro-Québec qui stationne sur le boulevard Mercuro, et également touché par une des deux automobiles, la réparation coûterait une cinquantaine de dollars.

Yardley pour Noël. Choisissez Yardley LE CADEAU TOUT "AU MASCULIN" YARDLEY "Original" APPRÉCIÉ DANS LE MONDE ENTIER. Ensemble idéal, formats minuscules: lotion après-rasage, eau de Cologne pour hommes et savon "Original". \$3.25. Pour lui plaire à coup sûr: eau de Cologne pour hommes et lotion après-rasage "Original". \$4.35. Yardley offre une grande variété de cadeaux parfumés tels que poudres et huiles de bain, parfums en crème et des ensembles-cadeaux magnifiquement présentés. Yardley a sa place au pied de l'arbre de Noël.

PHARMACIE PEPIN. 510 LINDSAY 478-1343. PLACE DRUMMOND 478-1331.

LA PAROLE

Journal indépendant des partis politiques
MEMBRE
AUDIT BUREAU DE CIRCULATION
CLASS "A" NEWSPAPERS

ASSOCIATION DES HEBDOMADAIRES
FRANÇAIS DU CANADA

Imprimé aux ateliers de LA PAROLE, (Limitée), 400, rue Hériot,
Drummondville, P.Q. — Tél. GR. 2-5451

ABONNEMENT
Canada, six mois \$3.00 États-Unis, un an \$6.00
Canada, un an \$5.00 Le numéro 10

Autorisé comme matière postale de seconde classe
par le ministère des Postes, Ottawa.

Journal de l'année 1967

Paix sur la terre...

Aux hommes de bonne volonté évidemment! Quant aux autres, le seul souhait que nous puissions leur faire, c'est de récolter un jour ou l'autre ce qu'ils auront semé.

Le désir de la paix s'inscrit profondément au cœur de l'humanité. De tout temps, l'homme a recherché la paix. Elle est une condition essentielle à l'exercice de ses droits et de ses devoirs: droit à l'existence, droit à un niveau de vie décent, droit à la connaissance, droit à la liberté. Mais aux droits sont intimement liés des devoirs aussi: le respect de la vie, la justice dans l'encyclopédie "Pacem in Terris"...

nières années, une émission de Radio-Canada, "Psychologie de la vie quotidienne", animée par le regretté Théo Chentrier, réfléchit les auditeurs sur les "difficultés de vivre avec soi-même et avec les autres". Monsieur Chentrier, de sa voix bien particulière, soulignait souvent l'importance de se connaître soi-même, d'être conscient de ses propres difficultés et de ses mobiles qui motivent nos actions. Il a certainement été, à sa façon, un semeur de paix. Se connaître, se comprendre et surtout s'accepter humblement, voilà des conditions indispensables à l'écllosion de la paix du cœur.

Un voyage gratuit à Miami, Floride, pour deux personnes, ayant été organisé conjointement par le poste de radio CHRD, Air Canada, et l'Agence de Voyages Drummond, le nom de la personne choisie est tiré au sort. Les gagnants de lettres reçues l'heureuse gagnante est Mme Dolores Proulx, de Drummondville-Nord. Au surplus, quatre sacs de voyage par avion furent tirés en même temps. On voit ici dans l'ordre habituel: lors du tirage, M. Jean Denis, directeur des programmes à CHRD et M. Claude René, gérant des ventes, ainsi que M. Guy Mitchell, représentant d'Air Canada et J.-A. Savoie, gérant du poste.

POUR UN VOYAGE À MIAMI

Le premier miracle de Jésus, sur la terre, fut de changer l'eau en vin à un repas rustique, et son dernier miracle, avant sa mort fut de changer le vin en sang à la Cène eucharistique. C'est est "mon sang" qui assure la vie à tous les hommes.

Récente causerie de l'abbé F. Tétreau

"Le vin est un être vivant"

Nous avons le grand plaisir de publier ici, textuellement, une causerie que prononça récemment M. l'abbé Frédéric Tétreau, sur un sujet particulièrement d'actualité durant la période des fêtes.

"Le vin est un être vivant!" Qu'a dit cela? C'est une simple réclamation commerciale que j'ai lue je ne sais où.

"Mais plus et mieux que cette réclamation. Sa sainteté le Pape Pie XII, de glorieuse mémoire, a dit qu'il est le plus ancien linge en prose latine parvenu jusqu'à nous le "De agri cultura" de Caton l'Ancien, une partie considérable de l'ouvrage est consacrée à la vigne. Deux siècles plus tard, le docteur Virgile trouvait le moyen d'écrire en des vers exquises les travaux minutieux de l'année viticole. Puis, poursuivant dans la même veine le Pape Pie XII ajoute après d'autres considérations:

"Nous ne voulons pas achever sans élever notre pensée jusqu'au mystère de foi, dans lequel la religion catholique contemple la plus grande marque d'amour de Dieu pour les hommes, le saint sacrifice de la messe. Usant de l'intelligence que lui avait donnée le Créateur, l'homme fit le pain à partir du blé et le vin à partir du raisin, et le Fils de Dieu fait homme, prenant entre des mains créatrices ces produits essentiels de la terre et de l'homme, soutiens et stimulants de sa vie passagère, les changea, dans sa puissance et sa bonté infinies, en soutiens et stimulants de la vie qui ne passe pas." Fin de la citation.

L'Association des assureurs-vie sera présidée par M. René Brodeur

M. René Brodeur, de Drummondville, a été élu président de l'Association des assureurs-vie du district Drummond-Arthabaska, lors de la dernière assemblée générale annuelle qui s'est tenue au Manor Victoria, à Victoriaville. M. Brodeur succède à M. Veilleux qui vient de terminer son mandat.

Drummondville Hardware Ltd., Drouin gift shop, Dominion Textile Ltd., Dennison Mfg. of Canada Ltd., Duchesneau Mr. H., Duchesneau et Fils, Lité, Dion Phil., Dixon Mrs. H., Elie Furniture, Eve's Salon, Ferland René, Fieldsend Mrs. J., Griffin Mrs. S., Gauthier Mrs. S., Croxan Magasin, Courchesne, Céline Miss, Continental Store, Lité, Camille Soierie, Champagne Greer, Chez Isabelle, Canadian Tire, Comtois A. Lité, Côté Jean Entr., Mr. A. Ducharme, Drummond Taxi, Doull Mrs. L., Drummond Oil, Dion et Fils Lité, Bergeron Shoe Store, Bélie Germain, Bélie Française, Bouchard Bicycle et Sport, Brothman Harry, Bélie Mr. Sylvio, Bélie & Fils, Bibebe Mr. H., Bailey Mrs. H., Blair M. L., Buzzi Miss M., Candlish Mrs. C.W., Campbell Mrs. K.U., Conyers Mrs. R.W., Conyers Mrs. S., Croxan Magasin, Courchesne, Céline Miss, Continental Store, Lité, Camille Soierie, Champagne Greer, Chez Isabelle, Canadian Tire, Comtois A. Lité, Côté Jean Entr., Mr. A. Ducharme, Drummond Taxi, Doull Mrs. L., Drummond Oil, Dion et Fils Lité,

M. Bruno Poisson, de Victoriaville, a été choisi comme premier vice-président tandis que M. Maurice Lacroix a été élu à l'accession à la 2e vice-présidence. Également de Drummondville, M. Hughes Campagna a été élu directeur.

A soixante membres ont

Décès
M. Philippe Lavigne
Le 12 décembre, est décédé à l'âge de 91 ans, M. Philippe Lavigne, époux de Delvina Comtois, demeurant au 80, rue Avenue. Il fut exposé au salon funéraire J.-N. Donais, 130 rue Saint-Damase, et les funèbres ont eu lieu le 15 décembre, en l'église Saint-Joseph. M. Lavigne laisse dans le deuil son fils, M. l'abbé Victorien Lavigne, curé de Saint-Néphor, la R. Sœur Marie-Ange Lavigne, de Sorel, Mme Edouard Gagnon (Éléonore Lavigne) de Saint-Cyrille, Mlle's Florette et Rosaria Lavigne toutes deux de Drummondville.

En va de même pour la paix. Le droit à la paix exige que tous et chacun travaillent à son maintien.

Mais la paix est-elle possible? Est-ce une utopie que d'aspirer à la bonne entente entre les peuples? Ou pourrait le croire si l'on considère la situation actuelle dans le monde. Plusieurs pays sont en guerre et les relations entre les grandes puissances sont très tendues. Personne ne semble prêt à faire des concessions. La menace d'une troisième grande guerre est suspendue au-dessus de nos têtes, telle l'épée de Damoclès. D'autre part, l'histoire de l'humanité semble être fondée sur la guerre. Deux à trois fois plus de temps ont été consacrés à la guerre que la paix.

En attendant, joyeux Noël à tous. — A.R.

Canadian Cancer Society

On behalf of the Canadian cancer society, I wish to thank the following for their kind cooperation in our Christmas gift campaign for the cancer patients.

Aux Ladies Canadian Legion, Au Révé de la Mariée, J.-R. Blanchard Hardware, J.-P. Blais Shoe Store, Bourdieu Décoration Entr., Blais et Pare Lité, Bond Clothing,

Le 4 Saisons
HÔTEL-MOTEL
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL - Tél. 336-2606
ALICE ET R. LAMBERT PROP.

La direction et le personnel de cet établissement remercient tous les clients et amis du bon encouragement ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré à la réussite de certains mouvements et organisations menant au succès.

À tous et à chacun JOYEUX NOËL ET TRÈS HEUREUSE ANNÉE remplie de santé et de bonheur

La direction

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



GRATU VOUS

ROBOLO

Une ou deux ROBOLO ce soir... effet demain matin.

JOYEUX NOËL et une BONNE ANNÉE!

J.-LORENZO DESERT Distributeur GROS et DÉTAIL des peintures NATIONAL

SAINTÉ NUIT

Que le glorieux message de la nuit de Noël apporte la PAIX, la SANTÉ et la PROSPÉRITÉ durant l'année 1968 à tous ceux que j'ai l'honneur de représenter au Parlement d'Ottawa

JEAN-LUC PEPIN DÉPUTÉ-MINISTRE

Le dernier chef-d'œuvre de Fabergé... BRUT pour hommes

après la barbe... après la douche... après n'importe quoi

le nouveau et audacieux BRUT de Fabergé pour après la barbe, après la douche, après n'importe quoi

Le nouveau et audacieux BRUT de Fabergé pour après la barbe, après la douche, après n'importe quoi

PHARMACIE PEPIN

"Le premier miracle de Jésus, sur la terre, fut de changer l'eau en vin à un repas rustique, et son dernier miracle, avant sa mort fut de changer le vin en sang à la Cène eucharistique. C'est est "mon sang" qui assure la vie à tous les hommes.

Le grand Saint-Benoît au chapitre quarantième de sa règle monastique, conclut: "Après tout, mieux vaut prendre un peu de vin par occasion que beaucoup d'eau avec avidité." Après de si illustres témoignages, il ressort que la pensée de l'Église pour les hommes normaux est la pratique de la tempérance, et non pas la prohibition.

Le second remède c'est Saint-Paul qui le prescrit à son disciple Timothée, évêque d'Éphèse: "Prends, mon cher ami, lui écrit-il, que vous ne buvez que de l'eau, vous avez tort; prenez donc un peu de vin, à cause de votre estomac et de vos multiples infirmités." Voilà une ordonnance qui en enfonce un coin à la médecine hydropathique.

"Et quand le Seigneur veut punir son peuple, il lui déclare: "Tu laboureras ta vigne, mais tu ne la vendras pas, parce qu'elle sera déjà hêlée" — mangez des vers". Au contraire s'il lui plait de le récompenser: "Puisque tu m'obéis je te donnerai de la pluie en temps voulu, à peine battu ton blé, tu iras en vendant et la vendange attendra les vendanges." Si elle veut caractériser un pays heureux, la Bible dit: "C'est un pays de bon vin." Elle dit encore: "Le vin, quand il est bon, réjouit le cœur de l'homme." Le vin rend la vie joyeuse!"

"Pour se définir Notre-Seigneur emprunte une comparaison à la viticulture: "Je suis la vraie vigne, mon Père est le vigneron. Tout sarment qui ne me porte pas de fruits, moi Père le coupe; mais tout sarment qui demeure en moi et qui en moi, mon Père l'émonde afin qu'il produise davantage."

"Quant aux paraboles de l'Évangile, sur les quatze seulement que nous conservons le texte sacré, quatre empruntent à la viticulture leur point de départ doctrinal."

Le prochain assemblée aura lieu à Drummondville au cours du mois de janvier.

Le prochain assemblée aura lieu à Drummondville au cours du mois de janvier.

510 LINDSAY 478-1343 DRUMMONDVILLE PLACE DRUMMOND 478-1331

Un signe d'amélioration s'annonçait dans le domaine du textile de coton

Nous avons rencontré, depuis quelques jours, certains employés de la Dominion Textile, qui acceptent avec plus ou moins d'inquiétude un congé d'une semaine, sans hypothèse pour le vin de nous signifier le premier remède à l'échec de notre-Seigneur! Il est question de deux remèdes dans l'Évangile: le premier remède signalé par Saint-Luc, patron des médecins. Un Israélite que des brigands avaient assommé sauvagement sur la route de Jérusalem à Ériche, un Samaritain s'approcha du malheureux, lui lava les plaies avec un mélange composé par parties égales de vin et d'huile.

"Les exportations canadiennes de produits manufacturés au Royaume-Uni et à d'autres pays qui ont dévalué leurs devises, nous, pour ainsi dire, souffrir, dit-il. Dans le cas de notre industrie, nous grands considérer comme une grande réussite le seul fait de maintenir à leur niveau présent.

"Mais les grands responsables des présentes difficultés financières du Canada, selon M. Daniels, ce sont les programmes fédéraux de dépenses de tous les gouvernements. Il ne suffit pas que le gouvernement fédéral pratique des coupures dans les dépenses projetées. Les coupures doivent être plus profondes, les frais généraux du gouvernement doivent diminuer."

Le député Bernard Pinard offre ses vœux à l'occasion de Noël

LAVE-AUTO GAZ BAR TESSIER ROGER TESSIER PROP.

LAVAGE GRATUIT avec l'achat de \$4.00 de gazoline

La messe de... (Suite de la page 1)

Père Elzár Béliveau, o.m.i., frère de M. le curé Lucien Béliveau. La chorale sera sous la direction de M. Germain Courchesne, maître de chapelle; à l'orgue Mme Onil Pellen.

Entrée: orgue par Mme Pellen; Pasodale, de Corelli; Le Messie, air du Bon Pasteur, de Haendel; Airs de Noël, de Saboly; Allegro, de Novak.

Par la chorale: Venez Divin Messie, à quatre voix mixtes, soliste Mme Jean-Baptiste Cayouette; Ça berges, soliste M. Laurent Bernier; Messe de minuit; Minuit, Chrétiens, soliste M. Germain Courchesne; Messe à deux voix mixtes, en français, de René Quignard, adaptation des paroles françaises par Mme Onil Pellen.

A l'offertoire: Peuple fidèle à quatre voix mixtes; Agneau de Dieu, solistes Robert Grégoire et Germain Courchesne.

La Communion: Il est né le Divin Enfant, soliste Mme Gérard Vaillos; O Roi de la nature à deux voix mixtes, soliste Mme Onil Nadeau; Dans le silence de la nuit, soliste Jean Mathieu.

Chant de sortie: Les anges dans nos campagnes, soliste Mme Martine Lemay.

Au Christ-Roi: Le chœur sera sous la direction de M. Daniel Tremblay, maître de chapelle; à l'orgue, Frère Roger Côté.

11h45: Dans le silence de la nuit, soliste Jean-Luc Bolduc; Sain-te Marie, soliste Daniel Tremblay; Heureuse nuit, soliste Mme Bédard; Messe de minuit; Minuit, Chrétiens, soliste Guy Côté; Propre de Noël, avec le recueil Chantons en l'Église, Kyrie et Gloria, polyphonie en trois parties, Creda de Martel; Sanctus du Frère Roger Côté.

A l'offertoire: Adieu Fidèles, soliste Gérard Martin.

La Communion: Il est né le Divin Enfant, solistes Mmes Bergeron, Côté, Roy, Dubois et Lafontaine.

A la sortie, vœux Noël harmonisés.

Le grand Saint-Benoît au chapitre quarantième de sa règle monastique, conclut: "Après tout, mieux vaut prendre un peu de vin par occasion que beaucoup d'eau avec avidité." Après de si illustres témoignages, il ressort que la pensée de l'Église pour les hommes normaux est la pratique de la tempérance, et non pas la prohibition.

Le second remède c'est Saint-Paul qui le prescrit à son disciple Timothée, évêque d'Éphèse: "Prends, mon cher ami, lui écrit-il, que vous ne buvez que de l'eau, vous avez tort; prenez donc un peu de vin, à cause de votre estomac et de vos multiples infirmités." Voilà une ordonnance qui en enfonce un coin à la médecine hydropathique.

"Et quand le Seigneur veut punir son peuple, il lui déclare: "Tu laboureras ta vigne, mais tu ne la vendras pas, parce qu'elle sera déjà hêlée" — mangez des vers". Au contraire s'il lui plait de le récompenser: "Puisque tu m'obéis je te donnerai de la pluie en temps voulu, à peine battu ton blé, tu iras en vendant et la vendange attendra les vendanges." Si elle veut caractériser un pays heureux, la Bible dit: "C'est un pays de bon vin." Elle dit encore: "Le vin, quand il est bon, réjouit le cœur de l'homme." Le vin rend la vie joyeuse!"

"Pour se définir Notre-Seigneur emprunte une comparaison à la viticulture: "Je suis la vraie vigne, mon Père est le vigneron. Tout sarment qui ne me porte pas de fruits, moi Père le coupe; mais tout sarment qui demeure en moi et qui en moi, mon Père l'émonde afin qu'il produise davantage."

"Quant aux paraboles de l'Évangile, sur les quatze seulement que nous conservons le texte sacré, quatre empruntent à la viticulture leur point de départ doctrinal."

Le prochain assemblée aura lieu à Drummondville au cours du mois de janvier.

Le prochain assemblée aura lieu à Drummondville au cours du mois de janvier.

510 LINDSAY 478-1343 DRUMMONDVILLE PLACE DRUMMOND 478-1331



Cette photo représente, encadrés entre le lieutenant Gracieux, organisateur général des brigades, et M. Magella Grouau, président du Comité de sécurité des brigades, le jeune Michel Watkins, capitaine de l'école Tétreau et Johanne Joseph, capitaine de l'école Saint-Joseph, tous deux récipiendaires d'un trophée pour le magnifique travail qu'ils ont accompli en matière de protection de leurs camarades. Par la même occasion, le lieutenant Raftche tient à remercier M. Marcel Labbé, gérant de cinéma, pour avoir reçu ses brigadiers.

M. Daniels reconnaît aussi une baisse des dépenses provinciales et municipales. "Un seul champ d'activité fait exception: celui de l'éducation, où nous avons un problème capital; il nous faut admettre qu'on ne peut retarder les programmes d'amélioration dans ce domaine car la future position de concurrence du Canada dépendra beaucoup de la compétence de ses dirigeants au gouvernement, dans l'industrie et dans le monde du travail."

M. Daniels reconnaît aussi une baisse des dépenses provinciales et municipales. "Un seul champ d'activité fait exception: celui de l'éducation, où nous avons un problème capital; il nous faut admettre qu'on ne peut retarder les programmes d'amélioration dans ce domaine car la future position de concurrence du Canada dépendra beaucoup de la compétence de ses dirigeants au gouvernement, dans l'industrie et dans le monde du travail."

M. Daniels reconnaît aussi une baisse des dépenses provinciales et municipales. "Un seul champ d'activité fait exception: celui de l'éducation, où nous avons un problème capital; il nous faut admettre qu'on ne peut retarder les programmes d'amélioration dans ce domaine car la future position de concurrence du Canada dépendra beaucoup de la compétence de ses dirigeants au gouvernement, dans l'industrie et dans le monde du travail."

M. Daniels reconnaît aussi une baisse des dépenses provinciales et municipales. "Un seul champ d'activité fait exception: celui de l'éducation, où nous avons un problème capital; il nous faut admettre qu'on ne peut retarder les programmes d'amélioration dans ce domaine car la future position de concurrence du Canada dépendra beaucoup de la compétence de ses dirigeants au gouvernement, dans l'industrie et dans le monde du travail."

JOYEUX NOËL — HEUREUSE ANNÉE à nos clients et amis et à toute la population

LA GRANGE A-TI-BEN

Chemin Yamaska AMEUBLEMENT BEN LECLERC PRÈS DU ROND-POINT DE SAINT-GERMAIN

OUVERT TOUTES LES SOIRS JUSQU'À 10h.

Les professeurs d'éducation physique se rencontrent pour discuter de leur profession

Plusieurs membres de l'Association d'éducation physique et de récréation des Cantons de l'Est ont assisté à une assemblée générale sous la présidence de M. André Lamy, samedi et dimanche derniers, au motel Le Dauphin de Drummondville.

Plus de six régions étaient représentées à ce colloque qui a permis d'étudier plusieurs questions qui regardent la physique et le statut des professeurs de l'éducation physique. Il y avait des délégués de Sherbrooke, de Sorel, de Granby, de Saint-Hyacinthe et de Drummondville. Seule, Victoriaville n'avait pas de représentant.

On a tenté de définir davantage la formation professionnelle des professeurs et de chercher des moyens d'avancement dans cette profession. On a aussi discuté du statut de l'éducation physique au Québec, sa programmation, son personnel, sa certification, le matériel didactique et l'administration régionale que provinciale.

Les membres présents à cette réunion ont rédigé des résolutions qui seront envoyées à la Fédération provinciale qui aura à étudier à son tour les recommandations faites par le district. Ces propositions seront soumises ensuite à l'assemblée provinciale, laquelle autorisera de faire les démarches auprès du gouvernement.

NETTOYAGE Robichaud INC. 110 RUE LOWRING DRUMMONDVILLE

Pour un service impeccable, confiez-nous votre NETTOYAGE, PRESSAGE, TEINTURE et LAVAGE DE CHEMISES.

Signalez 478-0878

RABAIS DE \$200.00 JAMAIS VU À DRUMMONDVILLE SUR TÉLÉVISEURS COULEUR

ELECTROHOME qui offre une gamme très complète de dispositifs automatiques et d'élégants meubles Deilcraft.

CHATHAM MK I Style de transition, noyer,oyer soudé, acajou, 34 1/2" L, 19 3/4" P, 27 1/2" H.

LISBON MK II Style méditerranéen, noyer, chêne automne, chêne minuit. Les bahuts remarquables de la série 5610 comportant radio AM/FM, FM stéréo, et tourne-disque Dual 1015 sont les compléments tout indiqués des modèles LISBON MK II, Salem MK II et Louvier MK I pour former un groupe radio, phono, télé couleur.

JOYEUX NOËL — HEUREUSE ANNÉE à nos clients et amis et à toute la population

LA GRANGE A-TI-BEN

Chemin Yamaska AMEUBLEMENT BEN LECLERC PRÈS DU ROND-POINT DE SAINT-GERMAIN

OUVERT TOUTES LES SOIRS JUSQU'À 10h.

510 LINDSAY 478-1343 DRUMMONDVILLE PLACE DRUMMOND 478-1331

MERCI "Chou-Chou"

(MICHELINE CAMIRAND)



L'ASSOCIATION DES MARCHANDS de la désire apporter son appréciation à l'occasion de ta venue au Centre d'achats, samedi, le 16 décembre. Tu nous as apporté la journée la plus sensationnelle en affaires dans l'histoire de notre établissement.

A tous nos clients et amis de Drummondville, nous souhaitons

JOYEUX NOËL

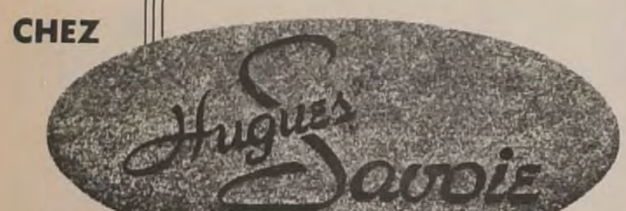
Nous profitons de cette opportunité pour te souhaiter un succès toujours grandissant avec ce magnifique disque pour enfants.

BOUTIQUE DE DISQUES ET CADEAUX

PLAZA DRUMMOND ENR.
Le disque de "Chou-Chou" en vente ici

BOND

MERCERIE POUR HOMMES



LE BOTTIER DE LA PLACE DRUMMOND

studio drummond

MON PHOTOGRAPHE
Spécialité : PHOTO EN COULEUR

ZELLER'S
DÉTAILLANTS AUX CANADIENS ÉCONOMES

Le disque de "Chou-Chou" en vente ici

PHARMACIE PEPIN

PLACE DRUMMOND
Tél. 478-1331

BOUTIQUE D'ARTISANAT ET IMPORTATIONS

L. SÉGUIN

F. & P. LAVIGNE

CADEAUX ET ARTICLES DE CUIR

LA BOUTIQUE DES PETITS

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

BENOÎT ROBERT, gérant
PLACE DRUMMOND
478-4624



PLACE DRUMMOND
DRUMMONDVILLE, P.Q.
Tél. 472-4861



CHEZ
OSLIND'S
Tél. 478-4933

Votre restaurant le CAFÉ FRANÇAIS

M. MÉLANÇON, prop.



EXCLUSIVITÉ FRANÇAISE

LE COIN DES LAMPES

ÈVE

Perruques — Postiches — Chignons
Ornements en cheveux naturels.

SALON CARROUSEL

Spécialités : Hattes coiffures — Teintures
Permanentes — Traitements — Manucures
LISE GUILBAULT, prop.
478-4933

LAMOTHE & MORIN

POUR MESSIEURS
SALON DE BARBIERS

J.-P. BLAIS LTÉE
chaussures pour toute la famille



MARCHÉ D'ALIMENTS

AVIS PUBLIC

Bureau des soumissions déposées au Québec.
Succursale de Montréal, 4970 de la Savanne, Montréal, P.Q.
Tél. 514-731-2773

Bureau des soumissions déposées au Québec.
Succursale Drummondville, 300, rue Saint-Georges, Drummondville, Qué.
Tél. 418-681-2111

Bureau des soumissions déposées au Québec.
Succursale de Québec, 675 ave Marguerite-Bourgeois, Québec, P.Q.
Tél. 418-681-2111

Toute soumission des sous-traitants qui ne sera pas accompagnée des formulaires officiels du Bureau des soumissions déposées au Québec ou qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

Les soumissions des sous-traitants qui ne sera pas complétée conformément aux instructions, ne sera pas prise en considération.

A la dernière assemblée du Conseil de Dr'ville-Sud

La dernière assemblée du Conseil de Drummondville-Sud, qui s'est tenue à l'école Duveway, le samedi 16 décembre 1967, a adopté le projet de résolution suivant :

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Adoption de deux nouveaux règlements: exemptions de taxes et circulation

La dernière assemblée du Conseil de Drummondville-Sud, qui s'est tenue à l'école Duveway, le samedi 16 décembre 1967, a adopté le projet de résolution suivant :

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le premier, qui avait été discuté à une assemblée antérieure, prévoit que les propriétaires de cette municipalité qui effectueraient des améliorations ou des améliorations à leurs propriétés, pourront bénéficier d'exemptions de taxes pour trois ans, à condition que ces travaux soient effectués dans les trois premières années de l'entrée en vigueur de ce règlement dont la durée a été fixée à cinq ans, limite maximum permise par la loi des cités et villes, après quoi la durée du privilège qui leur est accordé se verra réduite à deux ans, puis une seule année.

Le second règlement qui a été adopté concerne la circulation; il ressemble énormément à ceux des autres villes et il précise les devoirs et les attributions du chef de police de la municipalité.

Parmi toutes les autres questions qui ont été discutées lors de cette assemblée, plusieurs ont été adoptées.

Le Conseil municipal a décidé de confier au chef de police toutes les plaintes ayant trait à l'enlèvement de la neige dans les rues, cet hiver. Par ailleurs, il a lancé un avertissement aux commerçants (et à tous les citoyens, en général) de ne plus s'adonner à cette vieille manie qui consiste à pousser dans la rue la neige qui se trouve sur leur propriété, obstruant ainsi les artères de la municipalité qu'on a tant de mal à conserver dégagées. Une question de civisme, quoi!

Le Conseil municipal en est venu à la conclusion qu'il y aurait quatorze solutions possibles à ce problème, soit l'achat de ces propriétés pour fins municipales, leur condamnation par la ville suivie de leur démolition, leur achat par les signataires de la requête, et finalement, le maintien du permis de rénovation qui avait été accordé en 1965.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par les conseillers municipaux qui jugent qu'une fois rénovées, ces deux propriétés seront tout à fait convenables.

Une nouvelle usine de couture, exploitée par M. Jean-Paul Vézina, a été décidée d'établir ses pénates à Drummondville-Sud. Située au 1185 de la rue Juges, cette industrie fournira du travail à une quarantaine de personnes. M. Vézina, qui en avait fait la demande à la municipalité, a obtenu les privilèges habituels qu'on accorde aux nouvelles industries qui s'installent à Drummondville-Sud.

Le Conseil municipal a décidé de confier au chef de police toutes les plaintes ayant trait à l'enlèvement de la neige dans les rues, cet hiver. Par ailleurs, il a lancé un avertissement aux commerçants (et à tous les citoyens, en général) de ne plus s'adonner à cette vieille manie qui consiste à pousser dans la rue la neige qui se trouve sur leur propriété, obstruant ainsi les artères de la municipalité qu'on a tant de mal à conserver dégagées. Une question de civisme, quoi!

Le Conseil municipal en est venu à la conclusion qu'il y aurait quatorze solutions possibles à ce problème, soit l'achat de ces propriétés pour fins municipales, leur condamnation par la ville suivie de leur démolition, leur achat par les signataires de la requête, et finalement, le maintien du permis de rénovation qui avait été accordé en 1965.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par les conseillers municipaux qui jugent qu'une fois rénovées, ces deux propriétés seront tout à fait convenables.

Une nouvelle usine de couture, exploitée par M. Jean-Paul Vézina, a été décidée d'établir ses pénates à Drummondville-Sud. Située au 1185 de la rue Juges, cette industrie fournira du travail à une quarantaine de personnes. M. Vézina, qui en avait fait la demande à la municipalité, a obtenu les privilèges habituels qu'on accorde aux nouvelles industries qui s'installent à Drummondville-Sud.

Le Conseil municipal a décidé de confier au chef de police toutes les plaintes ayant trait à l'enlèvement de la neige dans les rues, cet hiver. Par ailleurs, il a lancé un avertissement aux commerçants (et à tous les citoyens, en général) de ne plus s'adonner à cette vieille manie qui consiste à pousser dans la rue la neige qui se trouve sur leur propriété, obstruant ainsi les artères de la municipalité qu'on a tant de mal à conserver dégagées. Une question de civisme, quoi!

Le Conseil municipal en est venu à la conclusion qu'il y aurait quatorze solutions possibles à ce problème, soit l'achat de ces propriétés pour fins municipales, leur condamnation par la ville suivie de leur démolition, leur achat par les signataires de la requête, et finalement, le maintien du permis de rénovation qui avait été accordé en 1965.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par les conseillers municipaux qui jugent qu'une fois rénovées, ces deux propriétés seront tout à fait convenables.

Une nouvelle usine de couture, exploitée par M. Jean-Paul Vézina, a été décidée d'établir ses pénates à Drummondville-Sud. Située au 1185 de la rue Juges, cette industrie fournira du travail à une quarantaine de personnes. M. Vézina, qui en avait fait la demande à la municipalité, a obtenu les privilèges habituels qu'on accorde aux nouvelles industries qui s'installent à Drummondville-Sud.

Le Conseil municipal a décidé de confier au chef de police toutes les plaintes ayant trait à l'enlèvement de la neige dans les rues, cet hiver. Par ailleurs, il a lancé un avertissement aux commerçants (et à tous les citoyens, en général) de ne plus s'adonner à cette vieille manie qui consiste à pousser dans la rue la neige qui se trouve sur leur propriété, obstruant ainsi les artères de la municipalité qu'on a tant de mal à conserver dégagées. Une question de civisme, quoi!

Le Conseil municipal en est venu à la conclusion qu'il y aurait quatorze solutions possibles à ce problème, soit l'achat de ces propriétés pour fins municipales, leur condamnation par la ville suivie de leur démolition, leur achat par les signataires de la requête, et finalement, le maintien du permis de rénovation qui avait été accordé en 1965.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par les conseillers municipaux qui jugent qu'une fois rénovées, ces deux propriétés seront tout à fait convenables.

Une nouvelle usine de couture, exploitée par M. Jean-Paul Vézina, a été décidée d'établir ses pénates à Drummondville-Sud. Située au 1185 de la rue Juges, cette industrie fournira du travail à une quarantaine de personnes. M. Vézina, qui en avait fait la demande à la municipalité, a obtenu les privilèges habituels qu'on accorde aux nouvelles industries qui s'installent à Drummondville-Sud.

Le Conseil municipal a décidé de confier au chef de police toutes les plaintes ayant trait à l'enlèvement de la neige dans les rues, cet hiver. Par ailleurs, il a lancé un avertissement aux commerçants (et à tous les citoyens, en général) de ne plus s'adonner à cette vieille manie qui consiste à pousser dans la rue la neige qui se trouve sur leur propriété, obstruant ainsi les artères de la municipalité qu'on a tant de mal à conserver dégagées. Une question de civisme, quoi!

Le Conseil municipal en est venu à la conclusion qu'il y aurait quatorze solutions possibles à ce problème, soit l'achat de ces propriétés pour fins municipales, leur condamnation par la ville suivie de leur démolition, leur achat par les signataires de la requête, et finalement, le maintien du permis de rénovation qui avait été accordé en 1965.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par les conseillers municipaux qui jugent qu'une fois rénovées, ces deux propriétés seront tout à fait convenables.

Une nouvelle usine de couture, exploitée par M. Jean-Paul Vézina, a été décidée d'établir ses pénates à Drummondville-Sud. Située au 1185 de la rue Juges, cette industrie fournira du travail à une quarantaine de personnes. M. Vézina, qui en avait fait la demande à la municipalité, a obtenu les privilèges habituels qu'on accorde aux nouvelles industries qui s'installent à Drummondville-Sud.

ATTENTION

à la **SALLE ROGER**

après la messe de minuit
il y aura

RÉVEILLON

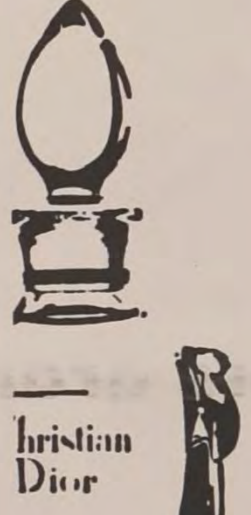
suivi d'une

DANSE

toute la nuit
BIENVENUE À TOUS

Informations : 472-7838

Miss Dior
Diorama
Diorissimo



et
Diorling

les 4 parfums de Christian Dior

PHARMACIE PEPIN

510 Lindsay - 478-1343 — ou — Place Drummond - 478-1331

OFFREZ UN

PROJECTEUR DE DIAPOSITIVES

"ARGUS" EN CADEAU

aux membres de VOTRE FAMILLE



MODÈLE 560 ELECTROMATIC
Contrôle à distance (10')
Lentille F/3.5 de 4"
Lampe 500 watts
Construction tout métal
PLUS GARANTIE ARGUS SANS CONDITION

MODÈLE 570 ELECTROMATIC
Contrôle à distance, y inclut mise au foyer
Lentille F/3.5 de 4"
Lampe 500 watts
Construction tout métal
PLUS GARANTIE ARGUS SANS CONDITION
UN BIJOU... Venez le voir

MODÈLE 543 AUTOMATIQUE
Contrôle à distance, y inclut mise au foyer
Lentille F/3.5 de 4"
Lampe de 500 watts
Construction tout métal
PLUS GARANTIE ARGUS SANS CONDITION

Minuterie pour le changement automatique réglable à 4, 8, 16 ou 32 secondes
Lentille F/3.5 de 4"
Lampe 500 watts
Construction tout métal
PLUS GARANTIE ARGUS SANS CONDITION
UN BIJOU... Venez le voir

TOUS LES PRODUITS ARGUS SONT GARANTIS, SANS CONDITION POUR UN AN (même si endommagés accidentellement ou par les enfants).

PHOTO HÉNEAULT

OU IL Y A DE TOUT POUR LA PHOTO

476, Lindsay

Tél. 8-2331

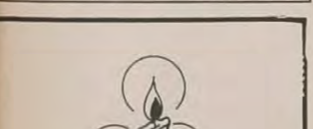


Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatigué, sans appétit, nerveux, souffrant de maux organiques ou de la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qui vous faut. Achetez aujourd'hui

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses.
Tonique à base de fer,
préparé contre l'indémie.



A tous nos clients et amis de Drummondville et de la région, nous souhaitons

Joyeux Noël et Heureuse Année!

GAUDET TÉLÉVISION & RADIO SERVICE
147, rue St-Damase, Drummondville

JOYEUX NOËL HEUREUSE ANNÉE

à

OUVERTS LE SOIR jusqu'à 10 P.M.



INCROYABLE mais VRAI!

150 MANTEAUX

de VÉRITABLE FOURRURE

à un bas prix renversant!

\$ 37.95 ch.

MANTEAUX DE FOURRURE DE LAPIN NATURELLE OU TEINTE, À POIL LONG OU RASÉ

Votre choix de quatre modèles dont certains à coupe horizontale, Modèles droits, taille pincée de fin cuir à gant, collets "Johnny" ou cranté. Teints noir, brun ou blanc naturel et chinchilla naturel ou peaux rasées simili léopard.

Ces manteaux ont tous une riche doublure de satin fini main et les peaux sont renforcées de coton Silesia. Tailles 7 à 15 et 10 à 14.



DRUMMONDVILLE-SUD TOUS LES JOURS DE 10H. A.M. À 10H. P.M. — SAMEDI : 9H. A.M. À 10H. P.M.

ENTRE LES 113e ET 114e AVENUES — EN BORDURE DE LA ROUTE 22

Un message du gérant local de la Dominion Textile à son personnel

Nous avons reçu hier de M. R. Johnson, gérant de l'usine de Dominion Textile en notre ville, un communiqué qui suit:

Pour elle...



Chant d'Arômes



Shalimar



L'Heure Bleue

Pour lui...



After Shave



Cologne

Guerlain Parfumeur-Paris

pour lui: "Habit Rouge" Cologne, After Shave, Crèmes à raser, savons, capillaire. pour elle: — Parfums, Colognes: Chant d'Arômes, L'Heure Bleue, Mitsouko, Shalimar, Vol de Nuit.

PHARMACIE PEPIN 510 Lindsay - 478-1343 ou Place Drummond 478-1331



Les Loisirs de Drummondville-Ouest Inc. MM. OVILA HÉBERT, président, RONALD PERRAS, vice-président, JEAN VASSEUR, FERNAND LAROCHE, HÉVÉ LANOIE, JEAN-PAUL LETENDRE, JEAN-MARC LEMIRE, ROMÉO DAVID, secrétaire

Nous voulons aussi remercier tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leur coopération au cours de cette année et contribué au succès obtenu.

A tous les employés

Au cours des dernières semaines, comme vous le savez tous, il a été nécessaire de réduire les opérations dans certaines de nos usines, parce que la vente, dans une grande variété de nos produits, n'a pas atteint le niveau anticipé.

Par conséquent, les opérations de la troisième équipe, à la succursale de Sainte-Anne et de celles de Salisbury et de Specialty à Valleyfield ainsi qu'à l'usine Mont-Royal ont été réduites. La section Montmorency où l'on manufacture les couvertures de nanellette a été fermée pour une semaine et une autre réduction est prévue d'ici le 31 mars prochain. Une situation analogue existe à Sherbrooke, où les opérations de draps et de taies d'oreiller ont été arrêtées pour une semaine. Là aussi, d'autres arrêts sont prévus d'ici le 31 mars prochain. Des arrêts de moindre importance, ont été rendus nécessaires à d'autres succursales, pour la dernière semaine de décembre.

Nous nous rendons compte que cette situation vous touche profondément, tout comme nous qui sommes responsables de la direction de la société.

Plusieurs facteurs ont contribué à créer cette situation. Tout d'abord, la société se ressent encore des suites de cette longue grève de l'an dernier. A cause de cette grève nos ventes ont diminué de 50 millions de dollars environ, et cette perte a été comblée par nos concurrents du marché local ou étranger. Un effort a été fait et se poursuivra afin de reprendre la part du marché que nous détenions auparavant.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.

Certaines raisons ont créé cette situation telles que: les retards apportés à notre présentation des nouveaux tissus et des nouveaux fils; retards dans les travaux de recherche arrêtés pendant la grève alors que nos concurrents continuaient leurs sans interruption; enfin le peu d'emprisonnement de quelques-uns de nos clients à nous revenir, parce qu'ils ont obtenu satisfaction de leurs nouveaux fournisseurs.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.

Certaines raisons ont créé cette situation telles que: les retards apportés à notre présentation des nouveaux tissus et des nouveaux fils; retards dans les travaux de recherche arrêtés pendant la grève alors que nos concurrents continuaient leurs sans interruption; enfin le peu d'emprisonnement de quelques-uns de nos clients à nous revenir, parce qu'ils ont obtenu satisfaction de leurs nouveaux fournisseurs.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.

Certaines raisons ont créé cette situation telles que: les retards apportés à notre présentation des nouveaux tissus et des nouveaux fils; retards dans les travaux de recherche arrêtés pendant la grève alors que nos concurrents continuaient leurs sans interruption; enfin le peu d'emprisonnement de quelques-uns de nos clients à nous revenir, parce qu'ils ont obtenu satisfaction de leurs nouveaux fournisseurs.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.

Certaines raisons ont créé cette situation telles que: les retards apportés à notre présentation des nouveaux tissus et des nouveaux fils; retards dans les travaux de recherche arrêtés pendant la grève alors que nos concurrents continuaient leurs sans interruption; enfin le peu d'emprisonnement de quelques-uns de nos clients à nous revenir, parce qu'ils ont obtenu satisfaction de leurs nouveaux fournisseurs.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.

Certaines raisons ont créé cette situation telles que: les retards apportés à notre présentation des nouveaux tissus et des nouveaux fils; retards dans les travaux de recherche arrêtés pendant la grève alors que nos concurrents continuaient leurs sans interruption; enfin le peu d'emprisonnement de quelques-uns de nos clients à nous revenir, parce qu'ils ont obtenu satisfaction de leurs nouveaux fournisseurs.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.

Certaines raisons ont créé cette situation telles que: les retards apportés à notre présentation des nouveaux tissus et des nouveaux fils; retards dans les travaux de recherche arrêtés pendant la grève alors que nos concurrents continuaient leurs sans interruption; enfin le peu d'emprisonnement de quelques-uns de nos clients à nous revenir, parce qu'ils ont obtenu satisfaction de leurs nouveaux fournisseurs.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.

Certaines raisons ont créé cette situation telles que: les retards apportés à notre présentation des nouveaux tissus et des nouveaux fils; retards dans les travaux de recherche arrêtés pendant la grève alors que nos concurrents continuaient leurs sans interruption; enfin le peu d'emprisonnement de quelques-uns de nos clients à nous revenir, parce qu'ils ont obtenu satisfaction de leurs nouveaux fournisseurs.

Pendant la grève de 1966, notre clientèle qui achète les produits offerts par d'autres manufacturiers et nous n'avons pu à date reprendre toutes ces ventes.



M. et Mme Ronald Brisson (Nicole Chassé) dont le mariage a été célébré, le 4 septembre dernier, à l'église de la paroisse St. Pierre et Paul. La réception a suivi au Manoir Drummond.

Avec 352 membres, notre Chambre de commerce devient régionale

Avec un effectif de 352 membres, la Chambre de commerce de la province de Québec considère maintenant la Chambre de commerce du comté de Drummond comme régionale. Les organisateurs de cet organisme local s'étaient fixés un objectif de 350 membres à l'occasion de la récente campagne de recrutement. Ce cap a été dépassé et on anticipe même atteindre le nombre de 400 d'ici une couple de semaines.

C'est la première fois depuis trois ans que l'on accueille autant de membres au sein de la Chambre de commerce du comté et selon le président actuel M. Charles Hébert il est d'avis que ces résultats sont dus à une publicité bien soutenue accordée par les différents médias d'information et aussi au travail efficace et persévérant du directeur général Grégoire Mercier.

Lundi après-midi, les journalistes ont été convoqués au secrétariat de la Chambre de commerce pour apprendre que Mme Thérèse Letendre a été la 350e membre à adhérer à la Chambre de commerce du comté. Sa carte lui a été remise d'ailleurs par la responsable du nouveau comité féminin, Mme Colette Arsenault, qui groupe actuellement plus de 13 dames.

Le président Hébert a tenu à signaler que toutes les classes sont maintenant représentées au sein de la Chambre de commerce du comté. On a 58 professionnels, 202 hommes d'affaires, 78 industriels et 14 salariés englobant des ouvriers, des professeurs et des hommes de métiers.

M. Hébert a voulu aussi ajouter que la récente campagne de recrutement a été un succès formidable et que la direction est pleinement satisfaite de constater l'enthousiasme et le dynamisme qu'on manifeste à l'endroit de la Chambre de commerce. Les réunions se succèdent et elles sont nombreuses. Des suggestions sont proposées à toutes les rencontres et les comités tendent d'en mettre plusieurs à exécution au cours de l'année 1968.

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour



M. et Mme Ronald Brisson (Nicole Chassé) dont le mariage a été célébré, le 4 septembre dernier, à l'église de la paroisse St. Pierre et Paul. La réception a suivi au Manoir Drummond.

MULTIPLES INTERVENTIONS DE LA POLICE: ONZE ARRESTATIONS EN FIN DE SEMAINE

Les forces policières de notre ville et de Drummondville-Sud ont eu fort à faire, au cours de la dernière fin de semaine, pour sévir contre tous les jeunes qu'on considère comme les présumés coupables d'une multitude de délits qui ont été commis à l'intérieur de ces deux agglomérations.

Quatre jeunes de Saint-Hyacinthe ont été arrêtés à la suite d'actes de vandalisme; tous quatre, ils avaient déjà un dossier judiciaire, et ils sont maintenant accusés d'avoir causé pour environ \$25 de dommages à un arbre de Noël placé en avant de la pharmacie Pepin, sur la rue Lindsay. Conduits au poste de police, les quatre délinquants seront interrogés, non seulement pour l'affaire du sapin, mais aussi en marge de quelques autres délits qui ont été commis récemment.

Non, il ne s'agit pas du titre d'un nouveau film de Dassin, mais d'une vive altercation qui s'est élevée, vers les trois heures, dimanche matin, tout près d'une automobile, entre cinq jeunes Drummondvillois âgés de 16 à 20 ans. Quoique l'incident demeure ténébreux sur bien des points, il semblerait que la dispute ait débuté à l'Hotel des Rapides, et qu'elle se soit continuée dans les rues de Drummondville-Sud. A l'arrivée de la police, qui voulait calmer ces jeunes qui troublaient la paix publique, ceux-ci se seraient de plus livrés à des voies de faits sur la personne des agents, ce qui leur a valu l'arrestation.

L'auto volée devant le Manège militaire Samedi soir, vers minuit, M. Michel Blanchette s'est fait voler sa voiture pratiquement sous ses yeux, puisque celle-ci démarrait, au moment où il s'en était aperçu. Le crime ne paie pas, c'est bien connu, et le voleur s'en est rapidement rendu compte, puisqu'il a la première intersection, le contrôle du véhicule lui échappa et qu'il entra en collision avec une autre automobile. Profitant de l'occasion pour récupérer son bien, la victime se rendit sur les lieux de l'accident et mit le grappin sur le voyou qui remit à la police à son arrivée.

Deux plaintes ont été formulées à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Deux délits de fuite ont été formulés à la Sûreté municipale de Drummondville, concernant des conducteurs d'automobiles qui se sont enfuis après avoir heurté d'autres automobiles. Dans le premier cas, la voiture de Mlle Louise Laplante, qui était stationnée en face du 317 de la rue Brock, a été endommagée pour \$100. L'automobiliste ou le chauffeur du véhicule en cause n'a pas pris la peine de s'arrêter pour laisser sa carte de visite. Dans le second cas, la voiture de M. Gédéon Proulx, 51 ans, du 223, rue Carrière, à Drummondville, a été heurtée sur la rue Notre-Dame, par celle d'un individu qui s'est arrêté, mais pour

Pour un Noël... inoubliable PROJECTEURS DE DIAPPOSITIVES ARGUS AUTOMATIQUE



MODÈLE 543 avec dispositif de commande à distance. Changement de diapositive. Marche arrière. Focus. Lentille F/3.5 et lampe de 500 watts. VOYEZ-LES CHEZ

stuart drummond MON PHOTOGRAPHE PLACE DRUMMOND (en face de Steinberg) Tél. 2-4888

Suggestions DE CADEAUX POUR LES FÊTES CHEZ J.-G. LAMPRON Joaillier - Diamantaire GRAND CHOIX DE BAGUES

- Bracelets
• Colliers, Perles cultivées
• Pendants
• Bagues d'oreilles
• Épingles pour rousser la toilette de Madame
• Ensemble de toilette
• Parfumeuses
• Cadras de voyage
• Porte-monnaie
• Boutons de manchettes
• Braquets
• Cofrets à bijoux
• Razoirs électriques pour hommes et dames
• Stylos
• Baromètres
• Horloges
• Grand choix de céramiques, etc., etc.
UNE FOULE D'AUBAINES À NOTRE SOUS-SOL
OBTENEZ PLUS pour votre argent, en vous rendant chez J.-G. LAMPRON
Joaillier - Diamantaire
Satisfaction garantie ou argent remis
217 ST-MARCEL COIN ST-JEAN DRUMMONDVILLE
TÉL. 472-5222

Joyeux Noël et Bonne Année à toute notre aimable clientèle
Ces spéciaux sont en vigueur du 20 déc. '67 au 20 janvier '68
ENSEMBLE 3-MCX JACKET - PANTALON - JUPE \$35.00 à \$90.00 pour \$20 à \$60
ENSEMBLE DE SKI 3-MCX \$79.95 pour \$49.95
RÉDUCTION 30% SUR JACKETS DE SKI CHANDAILS - ROBES - JUPES PANTALONS
PANTALONS DE SKI de \$20.00 à \$30.00 pour \$15 à \$20
boutique Émira
Utilisez notre plan MISE DE CÔTÉ 224, rue Hériot Tél.: 478-7070

La brochure "Cité de Drummondville" a été distribuée dans plusieurs pays

La Chambre de commerce du comté de Drummond a voulu porter très loin le nom de Drummondville lorsqu'elle a pris la décision de distribuer maints exemplaires de la brochure "Cité de Drummondville" en l'expédiant dans de nombreux pays européens.

Mentionnons tout de suite que cette brochure contient des renseignements généraux sur notre ville, informations qui ont été compilées à la suite des recherches effectuées par les divers comités de la Chambre de commerce du comté.

C'est une excellente initiative qui ne peut qu'engendrer

des heureux résultats et peut-être provoquer des relations industrielles et commerciales plus étroites entre ces pays et notre Cité.

On a fait parvenir cette brochure d'une vingtaine de pages à une foule de Chambres de commerce et d'industrie de la France, à Tahiti, en Italie, au Congo, en Belgique et à plusieurs autres ambassades et compagnies importantes.

S'il faut en croire les répon-

ses reçues depuis une couple de semaines, on peut déduire que Drummondville en retire sûrement des profits inestimables.

D'abord, on vante dans ces quelques lettres, le dynamisme de nos dirigeants et la belle publicité qu'on y attache avec la superbe présentation de la brochure qui décrit sous tous ses aspects la ville de Drummondville.

De France, plusieurs villes ont laissé entendre que l'on anticipait d'augmenter les échanges de renseignements et multiplier, si possible, les contacts.

De Tahiti, on dit que l'on désire resserrer les liens avec le Québec et particulièrement avec la ville de Drummondville.

On certifie dans d'autres communiqués que la brochure "Cité de Drummondville", aura une place d'honneur dans les halls des hôtels de ville et dans les secrétariats des Chambres de commerce, la mettant à la disposition des membres.

Les ambassades de l'Italie,

de la Belgique, du Congo, de l'Allemagne de l'Est, des Pays-Bas et d'autres se sont déclarées heureuses de recevoir la brochure.

Au nombre des importantes compagnies canadiennes, une d'entre elles a exigé des exemplaires supplémentaires pour remettre à des dirigeants d'industries qui ont manifesté déjà le désir de venir s'établir dans notre région. On cite que six compagnies sont véritablement intéressées.

On ne peut donc que féliciter la Chambre de commerce du comté de Drummond pour cette initiative qui fera connaître davantage Drummondville en dehors des frontières du Canada parce que propager le nom de Drummondville apporte inévitablement un grand nombre d'avantages dont pourront profiter tous les citoyens de notre ville.



Un homme a perdu la vie, lorsque cette camionnette qu'il conduisait est entrée en collision avec une automobile, samedi après-midi, vers les 16 h., sur la route 22, à un mille de Saint-Nicéphore et à trois milles de Drummondville. M. Charland, un jardinier que beaucoup de gens connaissent à Drummondville a été projeté en dehors du véhicule, ce qui paraît à peine croyable, quand on regarde le peu de dommages subis par la camionnette. C'est l'agent Lamoureux, de la Sûreté provinciale de Drummondville, qui a procédé aux constatations d'usage.

de la Belgique, du Congo, de l'Allemagne de l'Est, des Pays-Bas et d'autres se sont déclarées heureuses de recevoir la brochure.



LE DIRECTEUR VOUS PARLE



LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

est heureuse d'annoncer que **RODRIGUE PLOURDE** a été reçu pour l'année 1967, **MEMBRE EXPERT DU CLUB DES VEDETTES**. Ce club admet dans ses rangs les représentants de la Société qui se sont distingués par l'importance du recrutement de nouvelles assurances et l'esprit de service à l'égard des sociétaires et du public. La Société reconnaît au récipiendaire la compétence et l'expérience voulues pour conseiller et servir le public dans le domaine de l'assurance-vie.

chers concitoyens, Chaque année, les fêtes de Noël et du Nouvel An marquent une période de paix et de joie profonde pour les hommes de la terre. Période où l'ambiance et l'effervescence social caractérisent d'une façon bienfaisante pour tous les âges, le traditionnel "Paradis en société" de fin d'année. Le tout concourant à un rayonnement de sincérité et de fraternité collectives au sein des peuples. Période de réjouissances qui apportera un peu de bonheur aux malheureux, aux déshérités de la vie, leur faisant oublier, ne fusse

A Saint-Charles

Possibilité de subventions pour les égouts et l'aqueduc

Le maire Jos. Lussier, de la municipalité de Windover & Simpson, l'ingénieur Robert Savoie et le président de la section Saint-Charles (Chambre de commerce) M. Charland, ont eu une entrevue avec le député du comté de Drummond, M. Bernard Pinard, lundi après-midi.

Le but de cette visite était de discuter avec le député du comté à propos du projet de l'installation

de l'aqueduc et des égouts, prochaine dans cette municipalité. On a fait part à M. Pinard de la requête signée par les résidents de ce village qui demandent que deux services le plus rapidement possible.

Le député a avisé la délégation que la requête a été acheminée vers les autorités concernées du gouvernement et qu'il a bon espoir que le ministre de la Santé accordera les subventions nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

M. Bernard Pinard a invité l'ingénieur Robert Savoie à préparer le plus tôt possible tous les plans en vue de ce projet afin que les responsables du ministère en prennent connaissance dès les premiers mois de l'année 1968 pour, si possible, donner l'opportunité de commencer les travaux au printemps.

Or, selon toute probabilité, les citoyens de Saint-Charles pourront bénéficier de ces deux services directement à la fin de l'année prochaine. D'après les opinions émises par M. Pinard, le gouvernement serait consentant à contribuer financièrement à ce projet.

SOIRÉE CANADIENNE à tous les samedis soirs au CAFÉ BON GÔÛT

situé au 665, boul. Saint-Charles
C'est un rendez-vous avec vos amis
MUSIQUE DE VARIÉTÉS, QUADRILLES ET POPULAIRE!
Les soirées débutent à 9h. p.m.
NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE

CORDIALE INVITATION

AU MOTEL-HÔTEL Albatros
478-1474
pour Noël et le réveillon du Jour de l'An.
MENU DE NOËL

- potage parisien consommé brunisso crevettes créoles ou filet de sole bonne femme ou tourtière grand-mère ragout de poire à la canadienne
- pomme persillée petits pois à la française \$2.25
- dinde rôtie forcée aux marrons
- potage mousseline petits pois à la française \$2.75
- jambon de Virginie braisé à la madère
- REVEILLON DU JOUR DE L'AN 31 DÉCEMBRE
- hors-d'œuvres Albatros crème de volaille consommé modérine bouchée de l'ail de mer ou filet de sole d'égouté ou tourtière à la canadienne
- dinde rôtie forcée aux marrons
- potage mousseline petits pois à la française \$2.75
- gigot d'agneau rôti, sauce menthe
- aloyau de bœuf rôti au jus
- potage fondante, asperge verte au beurre \$3.50
- filet mignon grillé forestière \$4.00
- saumon rôti flambé
- potage mousseline petits pois à la française \$2.75
- gigot d'agneau rôti, sauce menthe
- aloyau de bœuf rôti au jus
- potage fondante, asperge verte au beurre \$3.50
- filet mignon grillé forestière \$4.00

Cliniques de l'Unité sanitaire

Deux autres cliniques de l'Unité sanitaire auront lieu la semaine prochaine, soit mercredi, le 27 décembre. C'est le médecin-hygiéniste Dr. Julien Lamoureux qui vient de nous communiquer cette information.

La première se tiendra au sous-sol de l'église SS-Pierre et Paul à 10h. tandis que la seconde se déroulera également au sous-sol de l'église Saint-Joseph à compter de 14h. (2h.). Il s'agit de cliniques de puériculture et d'immunisation contre la diphtérie, la polio et la varicelle.

Nous tenons aussi à signaler que mardi, le 26 décembre et mardi, le 2 janvier, 1968, les bureaux de l'Unité sanitaire seront fermés.

M. Marcel Faribault à Drummondville

Nous avons appris, lundi, que M. Marcel Faribault, le nouveau conseiller législatif et le conseiller économique du gouvernement de l'Union nationale sera le conférencier invité lors d'un souper-casé de la Chambre de commerce du comté de Drummond au mois de mai.

Nul doute que la conférence de cet homme qui a fait parler beaucoup de lui au cours des derniers mois tant dans le champ de la politique fédérale que provinciale intéressera une foule de membres de la Chambre de commerce et de citoyens de notre ville.

Gagnant d'un arbre de Noël

A la suite d'un tirage organisé par les jeunes scouts catholiques de la paroisse Sainte-Thérèse, M. Roland A. Marville, du 5 rue Crémont, a été l'heureux gagnant d'un arbre artificiel tout décoré.

Les organisateurs de cette troupe scoutie désirent remercier tous ceux qui ont bien voulu les encourager.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



LA DIRECTION DE VOTRE POPULAIRE SUPERMARCHÉ CO-OP A DÉCIDÉ, CETTE SEMAINE, DE REMERCIER À SA FAÇON SES NOMBREUX CLIENTS ET AMIS EN LEUR PRÉSENTANT UNE GRANDE QUANTITÉ DE

SPÉCIAUX SURPRISES

BAS PRIX SURPRENANTS

RÉALISEZ DES ÉCONOMIES SANS PRÉCÉDENT EN CHOISSANT

CO-OP
POUR VOTRE MARCHÉ D'ALIMENTS DE NOËL



Joyeux Noël à tous nos clients et amis

188 ST-MARCEL DRUMMONDVILLE
POUR VOS COMMANDES TÉLÉPHONIQUES SIGNEZ **478-1409** LIVRAISON GRATUITE PAR TOUTE LA VILLE

HEURES D'AFFAIRES DE DÉCEMBRE : DU 1er AU 23 DÉCEMBRE

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD. Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.
Samedi : 9h. a.m. à 10h. p.m.

FAMEUX CHANDAILS ET CARDIGANS "CIANTI" POUR MESSIEURS
Riches teintes unies, nuances deux tons et autres mariages de couleurs attrayantes en plus d'une confection de haute qualité. Fines laines, gros tricot, Orlon et laine. Col marin, col roulé et cardigans classiques pour les sports ou la détente. Tailles: P.M.G. et ExG.

12.88 et 14.88

CHICS PALETOTS "BANLIEUE"
TOUT LAINE À DOUBLURE MATELASSÉE POUR HOMMES **Maintenant 14.88**

Une coupe et une confection soignées en un choix de tissus à motifs chevron, plaids discrets ou teintes unies de brun, bleu et fousin. Un vêtement d'hiver chaud et confortable. Tailles: 36 à 46.

COMPLET WORSTED TOUT LAINE 2 PANTALONS
Épargnez un impressionnant \$20.

3 66

CHEMISES SPORT
A PRIX EXTRÊMEMENT AVANTAGEUX

2 pour \$5.

21 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR
ENTRE LES 113e ET 114e AVENUES — EN BORDURE DE LA ROUTE 22
DRUMMONDVILLE-SUD
TOUS LES JOURS DE 10H. A.M. À 10H. P.M. — SAMEDI : 9H. A.M. À 10H. P.M.
LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA

HEURES D'AFFAIRES DE DÉCEMBRE DU 1er AU 23 DÉCEMBRE

MANUFACTURES LYÉE. **LaSalle** FACTORIES LTD. *Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.*
 Samedi : 9h. a.m. à 10h. p.m.

COSTUME D'AUTO-NEIGE
NYLON ENDUIT NEOPRENE
 ENFANTS 4 À 6 ANS



1197

Modèle monopiece avec capuchon, glissière sur le devant, fermeture à la jambe élastique au dos, ceinture à l'avant, deux poches, sous-pieds élastiques. Doublure rayonne matelassée. En brun ou marine.

AUSI TAILLES 7 à 14 à **1597**

À BAS PRIX SPÉCIAL!
 Voici une fameuse valeur en élégants

PULLOVERS À COL ROULÉ.



2\$5 pour **277** chacun

Tricot Acrylic extensible entièrement diminué. Convient à toutes les tailles. Les séparables inséparables pour vos réunions go-go! Le modèle "Gamin de Paris" avec glissière au dos. Attrayant choix de couleurs variées de-bleu sarcelle, marine, rouille, vert, blanc.

SPECTACULAIRE! POUR HOMMES
CHEMISES BLANCHES
 En vente à tous les magasins LaSalle à ce prix pour **3 JOURS**
 Valeur \$5.95
\$366
 3 pour \$10.
 achetez-en 3 et économisez \$7.85 sur le prix normal



AMBASSADOR
 Fabrication canadienne
 COTON ÉGYPTIEN FIL 2x2
 TISSÉ EN ANGLETERRE
 UN SOYEUX BROADCLOTH Mercerisé Sanforisé
 MANCHETTES DOUBLES COLLET FUSÉ

CHEMISES POLO TRICOT DE COTON POUR HOMMES



2\$5 pour

Tricotés et motifs nouveauté, élégants modèles à manches longues. Ces chemises Polo sportives conviennent en toute occasion pour le sport ou la détente et vous sont offertes dans les nuances de gris, brun, bleu, bourgogne olive ou noir. Tailles: P.M.G. et ExG.

21 **CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR**
 ENTRE LES 113e ET 114e AVENUES — EN BORDURE DE LA ROUTE 22
DRUMMONDVILLE-SUD
 TOUS LES JOURS DE 10H. A.M. À 10H. P.M. — SAMEDI: 9H. A.M. À 10H. P.M.
LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA

HEURES D'AFFAIRES DE DÉCEMBRE DU 1er AU 23 DÉCEMBRE

MANUFACTURES LYÉE. **LaSalle** FACTORIES LTD. *Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.*
 Samedi : 9h. a.m. à 10h. p.m.

EN SOLDE AVANT-NOËL
COLLECTION DE ROBES de la Saison des Fêtes



VAL. \$16.95 **\$8.**
 VAL. \$22.00 **\$10.**
 VAL. \$26.00 **\$12.**

Voici de merveilleux modèles, des robes élégantes que vous aimerez porter à vos réunions des Fêtes!

Toutes nous parviennent de maisons réputées. Elles reflètent le bon goût... votre choix de lainages laminés, riches tricotés, tissus métalliques, dentelles, velours, brocarts, tricotés acétate, Orlon laminé, doubles tricotés, etc. etc. - Les plus attrayantes nuances d'automne/hiver qui vous raviront... coupes fourreau, semi ajustées, chemisier, zhivago, longueurs mini et aussi pour dames de taille plus forte. Tailles: Jr. Petite 5 à 15, Junior 7 à 17, demoiselles 10 à 20, demi tailles 16½ à 24½. Profitez de ces bas prix sensationnels pour renouveler votre garde-robe.

PEIGNOIR EMPIRE TISSU IMPRIMÉ
 Longueur aux chevilles. Confection de batiste de coton matelassé et entredoublure Kodel polyester. Manches bouffantes et garniture velours. Devant boutonnant. Lime, rose, bleu, 10 à 18.

1088

CHANDAIL BOUCLÉ À MOTIFS GÉOMÉTRIQUES POUR DAMES
 Un vêtement aux motifs vibrants qui se portera bien avec pantalon ou jupe. Encolure simili roulée et glissière au dos. Fond orange, rose vif ou bleu safari. Tailles: P.M.G.

488

ENSEMBLE PEIGNOIR UN LUXUEUX NÉGLIGÉ DANS BOÎTE PRÉSENTATION
 Un fin coton "polynosic" au fini soyeux et lustré. La robe de nuit est ornée de broderie ou bas avec ruche assorti et broderie ajourée à l'encolure - le peignoir est orné de broderie ajourée et garniture assortie. Une poche. Choix de bleu, rose ou canari. Tailles: P.M.G.

688 ENS.

CHEMISE DE NUIT TRICOT NYLON
 Une pièce de fine lingerie de tricot Nylon avec boucle velours à l'épaule. Double de Nylon contrastant avec broderie au bas. Brun avec canari, marine avec canari, orange avec canari. Tailles: P.M.G.

344

COUVRE-LIT RAYONNE PIQUÉE



1288

C'est un jete de rayonne de qualité pour lit double ou simple. Choix des riches nuances de bleu, or, turquoise ou tangerine. Un joli cadeau de Noël à offrir et à recevoir.

COUVRE-LIT TYPE ARTISANAL



1188

Une très belle qualité de coton blanc. Un couvre-lit qui parera bien votre chambre à coucher. Modèles pour lits simples ou dans les dimensions 98" x 100". Une aubaine du temps des Fêtes chez LaSalle.

COUVRE-LIT TYPE ARTISANAL



1188

Une très belle qualité de coton blanc. Un couvre-lit qui parera bien votre chambre à coucher. Modèles pour lits simples ou dans les dimensions 98" x 100". Une aubaine du temps des Fêtes chez LaSalle.

21 **CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR**
 ENTRE LES 113e ET 114e AVENUES — EN BORDURE DE LA ROUTE 22
DRUMMONDVILLE-SUD
 TOUS LES JOURS DE 10H. A.M. À 10H. P.M. — SAMEDI: 9H. A.M. À 10H. P.M.
LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA

Visite industrielle

A 25 milles à la ronde, on s'approvisionne en fruits et légumes chez Larocque & Fils

Fondée depuis près de quarante ans, l'entreprise Larocque & Fils, distributeurs en gros de la majorité des fruits et légumes qui se consomment dans la région, n'a cessé de prospérer et de s'étendre. Un autre exemple de succès et de prospérité qui n'a pas manqué de plaire aux membres de l'Administration municipale de Drummondville, qui s'étaient déplacés, mercredi dernier, pour aller participer à une autre de ces visites industrielles organisées par la Chambre de commerce, et qui ont connu tant de popularité en 1967.

La visite a débuté par un long entretien qui s'est déroulé dans les bureaux de l'entreprise, sur la rue Lindsay, juste à côté de la voie ferrée, entre Son Honneur M. le maire Philippe Bernier, accompagné des échevins J.-A. Michaud, Raymond Leneau, Laval Allard et Rosaire Milette, et d'autre part, MM. Lucien et Charles Larocque, respectivement président et vice-président de l'entreprise.

A la dernière minute... un cadeau qui offre plus d'intérêt.



A Noël offrez des certificats d'épargne 6%-six ans de la Banque de Montréal en enveloppe-cadeau

Vous ne payez que \$7.35 pour un certificat qui vaudra \$10 à son échéance, en 1973. Le taux simple de 6% représente un rendement de plus d'un tiers en six ans. A Noël, faites des heureux. Offrez des certificats d'épargne de la Banque de Montréal, présentés dans de jolies enveloppes-cadeau de Noël en forme de "papillote". Toute souscursale de la B de M vous les fournira gratis.

Advertisement for Noël featuring Bernard Pinard, député du comté de Drummond, with a portrait and text about gifts and the holiday season.



Il paraît que samedi soir dernier, à la discothèque de la 5e Dimension, on Centre culturel, ça "souignait" à mort, et qu'il y avait une ambiance du tonnerre.

Deux orchestres de dix-huit musiciens, trois orchestres dans l'air qui exécutent de leurs instruments à grand renfort d'inspiration tout ce qu'ils contiennent de plus psychédélique, voilà qui n'est pas peu dire.

Advertisement for Noël featuring Bernard Pinard, député du comté de Drummond, with a portrait and text about gifts and the holiday season.



M. et Mme Emile Courvoisier (Clémentine Poirier), de Saint-Pic-de-Guire, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 28 septembre. Une cérémonie religieuse eut lieu en l'église de cette paroisse et M. le curé Lucien Champagnon célébra la messe. Une réception suivit à la salle du Bon Accueil, à laquelle assistèrent de nombreux parents et amis.

La Jeune Chambre étudie maintenant les bégonias

(N.d.R. - Dans le cadre de son programme dit "Maison fleurie", la Jeune Chambre, d'accord avec M. le greffier de la cité, étudie depuis quelques temps diverses fleurs pour que la population puisse en choisir une qui deviendra la fleur distinctive de la Cité.



Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Advertisement for J.-G. Lampron, Joaillier-Diamantaire, located at 217, St-Marcel coin St-Jean, Drummondville.

Advertisement for Pharmacie Pépin, located at 510 Lindsay, Drummondville. It features various products like perfumes, chocolates, and watches.

munauté", au sein de la Jeune Chambre). Bégonias (famille des bégoniacées). Les bégonias herbacés forment le fond des plantations estivales pour les plantations légèrement ombrées, ils entrent aussi dans la composition des massifs ensoleillés, car ils s'accommodent de ces deux types d'exposition pourvu qu'ils soient bien arrosés.

Les bégonias simplorenses (Béral) sont des plantes vigoureuses à tiges épaisses, charnues, érigées, avec un feuillage abondant et de grandes fleurs blanches, roses, rouges à étamines jaunes d'or. La NEIGE (blanc), ALBERT MARTIN (rouge), ROSABELLA (rose), TAU-SENDSCHON (rouge), TAU-SENDSCHON (rose).

Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Advertisement for Public Notice regarding a lost wallet containing cash and documents.

Advertisement for Cat's Paw Holtite Rubber Co. of Canada Ltd., featuring a cat and a paw print.

Advertisement for Le centre du beau cadeau à l'occasion de Noël, featuring various gift products and services.

La "Villa des roses" deviendrait un futur foyer pour les vieillards

La "Villa des roses" verra située dans la tête de plusieurs personnes depuis quelques mois. Le projet prévoit la construction d'un immeuble d'un étage bâti sur un terrain dont la superficie est de 400 pieds de façade par 800 pieds de profondeur.

Les plans dessinés de cette villa montrent des logis d'une pièce et demie et d'autres de deux pièces et demie pour des personnes seules ou des couples qui peuvent encore se suffire par eux-mêmes. Il y aura également des chambres pour les vieillards qui requièrent des soins suivis.

Advertisement for Les pianos "Mason & Risch" and Heintzman, located at 125 rue Des Forges, Drummondville.

Advertisement for Service de lavage St-Simon, featuring a car and text about car washing services.

Advertisement for ARME JOUET featuring a toy airplane and text about toy gun services.

Advertisement for JEUX DE CONSTRUCTION featuring a construction kit and text about building toys.

Advertisement for WILCOAT CERCEIFF featuring a bicycle and text about bicycle services.

Les quilles à Sainte-Brigitte

La semaine dernière, une assemblée a été tenue à laquelle ont assisté une quarantaine de personnes afin d'obtenir certaines informations supplémentaires de la part de M. Louis Levesque, représentant du gouvernement provincial pour le bien-être des gens âgés et des adultes.

Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Advertisement for SERVICE DE LAVAGE ST-SIMON, featuring a car and text about car washing services.

Advertisement for ARME JOUET featuring a toy airplane and text about toy gun services.

Advertisement for JEUX DE CONSTRUCTION featuring a construction kit and text about building toys.

Advertisement for WILCOAT CERCEIFF featuring a bicycle and text about bicycle services.

Advertisement for LaSalle Factories Ltd., featuring a car and text about factory products.

Advertisement for J.-G. Lampron, Joaillier-Diamantaire, located at 217 Saint-Marcel coin Saint-Jean, Drummondville.

Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Advertisement for SERVICE DE LAVAGE ST-SIMON, featuring a car and text about car washing services.

Advertisement for ARME JOUET featuring a toy airplane and text about toy gun services.

Advertisement for JEUX DE CONSTRUCTION featuring a construction kit and text about building toys.

Advertisement for WILCOAT CERCEIFF featuring a bicycle and text about bicycle services.

Advertisement for LaSalle Factories Ltd., featuring a car and text about factory products.

Advertisement for J.-G. Lampron, Joaillier-Diamantaire, located at 217 Saint-Marcel coin Saint-Jean, Drummondville.

Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Associés aux plantes de mi-ombre (Phalangium, fushia, balsamine), ils permettent de créer des parterres fleuris pendant tout l'été dans les expositions plus ou moins favorisées. Les bégonias sont des plantes qui favorisent la création, ce que l'on appelle en terme botanique (des mosaïques) création de motifs (dessins), ils favorisent le découpage, vu leurs différents couleurs indépendamment de leur variété, et de leur hauteur.

Advertisement for SERVICE DE LAVAGE ST-SIMON, featuring a car and text about car washing services.

Advertisement for ARME JOUET featuring a toy airplane and text about toy gun services.

Advertisement for JEUX DE CONSTRUCTION featuring a construction kit and text about building toys.

Advertisement for WILCOAT CERCEIFF featuring a bicycle and text about bicycle services.

Advertisement for LaSalle Factories Ltd., featuring a car and text about factory products.

La part du Conseil de comté demeure de \$60,000 pour le Centre culturel Mais la Cité y contribue

Après des pourparlers entre le Conseil de comté de Drummond et la Cité de Drummondville, une entente est finalement intervenue en ce qui a trait à la part que doivent verser les municipalités de Drummond pour la construction du Centre culturel et sportif.

Donc, le Conseil de comté donnera \$60,000, mais Drummondville-Ouest paiera sa part. Annuellement, le Conseil de comté enverra un compte à la Cité de Drummondville, laquelle acquittera cette part de Drummondville. Ensuite, le Conseil de comté retournera le montant global de \$50,000.

Territoire agrandi Le prochain Conseil économique régional pourrait bien compter 120 municipalités

Plus de cinquante pour cent des municipalités des comtés de Nicolet, Yamaska et Lotbinière ont fait parvenir au Conseil économique ré-

gional Bois-Francis-Drummond une demande afin que ce territoire devienne partie intégrante du CER. Cette demande a été communiquée lors d'une assemblée tenue, jeudi dernier, réunissant les dirigeants du Comité provisoire des comtés de Yamaska et Lotbinière en partie et du comté de Nicolet avec les membres de l'exécutif du CER Bois-Francis-Drummond.

L'affiliation de ce territoire situé entre le fleuve et les limites nord du CER s'étendant de Notre-Dame-de-Pierreville, à l'ouest, jusqu'à la municipalité de Débailhon à l'est, représente plus de quarante municipalités ayant une population de près de quarante mille âmes. Les municipalités les plus importantes de ce territoire au point de vue de population sont Bécancour et Nicolet.

Lorsque le gouvernement par l'entremise du Conseil d'orientation économique du Québec aura reconnu officiellement les nouvelles limites territoriales du CER Bois-Francis-Drummond, on comptera plus de 120 municipalités réparties dans les comtés de Drummond, Arthabaska et Nicolet en entier, et dans Mégantic, Yamaska et Lotbinière en partie, soit exactement le territoire couvert par les Régionales Provencher, Saint-François et Bois-Francis.

Etant donné la nouvelle délimitation du territoire du CER on ne pourra conserver le nom Bois-Francis-Drummond, qui correspond aux limites actuelles. Il faudra donc trouver une nouvelle appellation qui corresponde au territoire élargi. Dans ce but les dirigeants du Conseil économique régional font appel à toute la population pour lui suggérer un nouveau nom qui traduise bien cette nouvelle région.

Toutes les nouvelles appellations suggérées ainsi que les amendements à la constitution concernant notamment la représentation de la région affiliée seront soumis à un Comité spécialement formé pour présenter les recommandations qui s'imposent lors de la prochaine assemblée générale annuelle du CER qui devrait se tenir vers le début de février.



M. et Mme Claude Duchesne (Claire Mousseau) dont le mariage a été célébré à l'église de L'Avenir le 24 juin dernier. La mariée est la fille de M. et Mme Hermas Mousseau, de L'Avenir, et le marié est le fils du Dr et de Mme J. Duchesne, de Granby. La réception a eu lieu au motel Albatros.

Le Conseil de comté verse \$700 en dons

A l'occasion de l'Assemblée tri-mestrielle du Conseil de comté de Drummond qui a eu lieu au Palais de justice, la semaine dernière, les maires des municipalités ont approuvé de verser en dons une somme de \$700 pour diverses œuvres. La subvention la plus importante a été accordée à l'école du Mont-Saint-Antoine, de Montréal. Cette institution de réhabilitation pour les jeunes de 14 à 19 ans, a demandé un don de \$500 en vue de la construction d'une arène. Toutefois, les maires ont consenti à octroyer \$200 cette année, et un même montant sera donné l'an prochain.

South Durham, le Conseil de comté a accepté de donner \$100, mais à condition que le prochain concours se tienne dans le comté de Drummond. Le maire Côté a fait cette suggestion, car le concours se déroulera toujours dans le comté de Drummond. D'ailleurs, plusieurs cultivateurs du comté prennent part à cette activité annuelle. La contribution annuelle à l'Union des conseils de comté sera de \$100 au lieu de \$50. Les maires du comté de Drummond ont autorisé le secrétaire-trésorier à acquiescer à cette contribution à l'Union. Ruisseau Cacouca. Un nouveau règlement a été lu aux maires du Conseil de comté à propos du ruisseau Cacouca qui coule dans les limites de la municipalité de Drummondville-Sud. La nouvelle réglementation stipule que le ruisseau Cacouca sera à la charge de Drummondville-Sud.

WHITE ROSE JULIEN TRAVERSY & FILS HUILE À CHAUFFAGE 445, rue Ferland Téli. 472-3866 Drummondville, P.Q.

VENTE ET ACHAT D'OBLIGATIONS DE TOUTES SORTES FONDS MUTUELS Exécution de commandes de bourses RENÉ T. LECLERC INC. MONTRÉAL 37, Chemin du Golf Téli. 472-2778 Drummondville-Ouest

HEURES D'AFFAIRES DE DÉCEMBRE : DU 1er AU 23 DÉCEMBRE OUVERTS TOUTS LES SOIRS jusqu'à 10 p.m. Samedi : 9h. a.m. à 10h. p.m. LE TÉLÉPHONE PARLANT "MICKEY MOUSE" Val. \$9.95 6.97 ENSEMBLE CAPSULE SPATIALE G. I. Joe Val. \$11.95 9.44 MACHINE À CONES DE NEIGE "SNO-MAN" Val. \$6.95 3.99

BÉBÉ ET CHAISE-LIT Val. \$7.95 5.66 SUZIE QUI MARCHE Val. \$19.95 11.66 SÉCHOIR À CHEVEUX "SNOW WHITE" Val. \$5.95 3.76

LaSalle MANUFACTURES LTÉE. ENTRE LES 113e ET 114e AVENUES - EN BORDURE DE LA ROUTE 22 DRUMMONDVILLE-SUD TOUS LES JOURS DE 10H. A.M. À 10H. P.M. - SAMEDI : 9H. A.M. À 10H. P.M.

Union des Conseils de comtés du Québec tiendrait son 25e congrès sur un bateau

Tout comme les municipalités du Québec, il semble bien que l'Union des Conseils de comté du Québec tiendra également son prochain congrès annuel sur un bateau. En effet, les maires des municipalités du comté ont approuvé cette nouvelle décision de l'Assemblée tri-mestrielle le 18 septembre dernier.

Le congrès se tiendra à Saint-Pierre et Miquelon le 22 septembre. Cette croisière a été suggérée aux maires ruraux de toute la province à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de l'Union des Conseils de comté, étant également le 25e congrès. Ce sera le bateau hollandais SS/Maasdam qui effectuera le voyage.



Si j'étais un Cascade 40...

Si j'étais un Cascade 40... Pour de plus amples renseignements sur le Cascade 40 et ses modes de financement à \$4.92 par mois, consultez votre ferronnier local ou le bureau de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

VENDEUR PAR : FERRONNERIE BENOÎT & FRÈRE LTÉE 85, 10e Avenue Drummondville Téli. 472-5897 - 472-5715

M. ROLAND TURCOTTE 141, boul. des Ormes - Tél. 478-3526 Drummondville-Ouest représentant de : BOUCHARD & CIE LTÉE BOUCHARD & LEBLOND INC.

la qualité prime chez marc-andré perreault nous avons un choix magnifique de fine lingerie pour hommes et jeunes gens et l'heureux récipiendaire de votre cadeau de Noël n'aura qu'à se féliciter de votre bon goût. heureuses fêtes à tous nos clients et amis marc-andré perreault confection et mercerie pour hommes et jeunes gens tél. 472-7631 506 lindsay - drummondville



M. et Mme Jean-Guy Malenfant (Thérèse Bonneau) dont le mariage a été célébré à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Drummondville le 29 juillet dernier. La mariée est la fille de M. et Mme Adolphe Bonneau et le marié est le fils de M. et Mme Pierre Malenfant. La réception a eu lieu à l'hôtel Rodcar.

NOUVELLES DE L'AVENIR Mme Georges Lefebvre A l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le 2 décembre, Mme Rosaire Poirier, née Yolande Houde, donnait naissance à un garçon baptisé le 10 décembre par M. le curé Jean-Baptiste Mathieu, sous les prénoms de Joseph-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Houde (Annette Poirier), de Saint-Lucien, oncle et tante de l'enfant, Mlle Anita Houde, tante du bébé, portaient l'enfant au baptême. Félicitations au papa et à la maman. Mariage Samedi dernier, M. Lucien Gagnon, fils de M. et Mme Élisée Gagnon, de L'Avenir, épousait Mlle Réjeanne Ménard, de Wickham.

NOUVELLES DE ST-BONAVENTURE Par: Mme J.-P. Boivin L'Afias a tenu son assemblée mensuelle sous la présidence de Mme Jean-Paul Juras. Guire sont venues se joindre au groupe de notre paroisse. Nous souhaitons de joyeuses Fêtes à tous. La cueillette des ordures ménagères On nous informe de l'hôtel de ville que la cueillette des ordures ménagères, ou vidanges si l'on aime mieux, se fera mardi le 26 décembre au lieu du 24 ou du 25, et mardi le 2 janvier au lieu du 31 décembre ou du premier janvier. Il s'agit des quartiers où la cueillette se fait habituellement le dimanche ou le lundi.

NOUVELLES DE WICKHAM Par: t. Timmons Messe de minuit La chorale paroissiale, qui s'exerce depuis deux mois, et composée de six enfants, dames, filles et hommes, rendra un magnifique Noël, sous la direction de M. Joseph Courchesne, maître de chapelle. L'orgue, Sœur Alice Rheault, a.s.v. au violon, M. Cyrille Saint-Onge. Il y aura chants de Noël, orgue et violon avant la messe comme suit: 11h40 orgue. Pastorale à 11h45, chants de Noël: Les choeurs angéliques, soliste Francine Blanchard; Fille de Sion, fiche 3-5, soliste Cyrille Saint-Onge; Nouvelle Agréable, soliste Léa Ménard; Il est né le Divin Enfant, solistes Urbain Saint-Onge et Chas-Edouard Courchesne; Ça Berger, soliste Monique Doyon; à 11h55, orgue et violon. Minuit Chrétiens et Peuple Fidèle (en musique). Messe: Aujourd'hui, fiche 2; solistes Monique Ménard, Lorraine Saint-Onge, Diane Courchesne, Guy Hubertreau, Yves Bojipol et Pierre Ménard. Le Seigneur n'a dit, R.P. Jules Martel, 3vs mixtes, Kyrie glorieux en français du R.P. Jules Martel 3vs, Gloire au Christ 4vs, soliste Roméo Ménard; Offertoire Sainte Nuit; 4vs, soliste Lorraine Saint-Onge, arrangement de l'abbé Jean-Marie Courchesne; Sanctus, Agnus Dei en français, 4vs messe de l'assemblée.

NOUVELLES DE L'AVENIR Mme Georges Lefebvre A l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le 2 décembre, Mme Rosaire Poirier, née Yolande Houde, donnait naissance à un garçon baptisé le 10 décembre par M. le curé Jean-Baptiste Mathieu, sous les prénoms de Joseph-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Houde (Annette Poirier), de Saint-Lucien, oncle et tante de l'enfant, Mlle Anita Houde, tante du bébé, portaient l'enfant au baptême. Félicitations au papa et à la maman. Mariage Samedi dernier, M. Lucien Gagnon, fils de M. et Mme Élisée Gagnon, de L'Avenir, épousait Mlle Réjeanne Ménard, de Wickham.

NOUVELLES DE ST-BONAVENTURE Par: Mme J.-P. Boivin L'Afias a tenu son assemblée mensuelle sous la présidence de Mme Jean-Paul Juras. Guire sont venues se joindre au groupe de notre paroisse. Nous souhaitons de joyeuses Fêtes à tous. La cueillette des ordures ménagères, ou vidanges si l'on aime mieux, se fera mardi le 26 décembre au lieu du 24 ou du 25, et mardi le 2 janvier au lieu du 31 décembre ou du premier janvier. Il s'agit des quartiers où la cueillette se fait habituellement le dimanche ou le lundi.

FAITES VOTRE CHOIX JOUETS-CADEAUX CHOIX FORMIDABLE - BAS PRIX - EMBALLAGE GRATUIT MISE DE CÔTÉ - LIVRAISON DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE JOUETS ET CADEAUX

J.-R. BLANCHARD & CIE LTÉE 306, rue Hériot, Drummondville - Tél. 472-3349

NOUVELLES DE STE-BRIGITTE
Par: Mme Laurent Jutras.

Incendie
Samedi 9 décembre, un incendie est survenu au garage de M. Conrad Faucher, au village, alors qu'un employé, M. Léo-Paul Janelle, était à réparer une auto. Celle-ci prit soudainement feu, ce qui ne tarda pas à menacer l'intérieur du garage et le personnel qui s'y trouvait.

Trois hommes ont subi des brûlures en tentant de sortir l'auto du garage. Les plus gravement atteints est M. Léo-Paul Janelle. Le feu ayant pris à ses vêtements, il fut brûlé aux jambes, aux bras et aux mains. On fit monter le Dr Tremblay de Saint-Zéphirin, qui le conduisit à l'hôpital immédiatement. M. Janelle y demeura certainement pour quelque temps ayant une main brûlée au troisième degré.

Les autres blessés sont M. Conrad Faucher et son fils Claude, qui

NOUVELLES DE ST-NAZAIRE
Par: Mme Denis Mielotte

L'AFÉAS
L'assemblée de décembre eut lieu mardi 28 dames étaient présentes. Étude sociale: Que pouvons-nous devant l'alcoolisme? Ce sujet a été discuté en équipes.

Il y eut initiation de trois nouveaux membres: Mme Yvon Labrière, Mme Armand Laforgue et Mme André Ethier.

Arts ménagers
Mlle Dupuis: Tapis et chandelier. Mme Roger Bibeau: Un chapeau, une bourse et un manteau. Mme Isidore Lavoie: Un manteau. Mme P.-Paul Benoit: Des mitaines.

NOUVELLES DE ST-GERMAIN
Par: M. Janelle

Marguilliers
MM. Lucien Houle et René Mathieu ont été élus marguilliers en remplacement du Dr J.-T. de M. Taschereau et de M. Alfred Bourgeois.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



"Que suggérez-vous pour un mari qui a complètement oublié mon anniversaire?"

A l'attention de tous les automobilistes

On a compté un total de 135,134 accidents de la route, répartis comme suit: 1457 causant une perte de vie; 27,631 sans perte de vie, causant des blessures à une personne et plus; 106,046 sans perte de vie ni blessure, mais avec des dommages excédant \$100 chacun. Les accidents ont provoqué 17,177 morts, 623 conducteurs, 486 piétons, 527 piétons, et 81 cyclistes.

Parmi les 17,177 morts, 447 étaient des personnes âgées de moins de 16 ans, considérées comme enfants, 100 (peries de vie) sont survenues, 287 piétons, 55 cyclistes.

NOUVELLES DE ST-ELPHEGE
Par: Eloise Cardin

Jubilé d'argent
Dimanche dernier, les paroissiens de Saint-Elphège étaient en liesse à l'occasion du 25^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur dévoué curé, M. l'abbé Pierre de Montigny.

Il regut l'unction sacerdotale à Saint-Denis, France, en 1942, dans un camp de concentration, durant la guerre.

Il y eut messe solennelle par le jubilaire, sermon de circonstance par M. l'abbé Martin Moslin, confrère de M. le Curé.

Offrande d'un calice, don des paroissiens, par M. Jules Coll, marguillier, qui l'a présenté à l'offertoire de la messe. Toute la famille paroissiale fut une fois plus intimement et plus pieusement au célébrant en ce jour de fête.



UN COLLOQUE SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE
Les professeurs d'éducation physique et de la récréation des Cantons de l'Est se sont réunis à Drummondville, en fin de semaine dernière, pour discuter sur le statut et la profession de l'éducateur physique. On a aussi préparé un programme d'activités et songé à l'avancement de la profession de l'éducateur. Quelques résolutions ont été adoptées par les représentants des six régions présents à cette assemblée. Nous remercions sur cette photo, de gauche à droite: MM. Robert Piau, coordonnateur d'éducation physique à la Régionale, Saint-François; Jean-Guy Ouellet, professeur à l'Université de Sherbrooke; André Lamy, président de l'Association des Cantons de l'Est et Yves Gascon, directeur de l'E.P. à la Régionale Carignan (Sorel).

ski
AMIS SKIEURS
Équipez-vous à l'endroit où l'on vous offre le plus vaste choix de skis et vêtements de ski.
LA BOUTIQUE DE SKI OUELLET & FRÈRE LIMITÉE
133 Lindsay - 472-4806

DRUMMOND COMMENÇANT SAMEDI LE 30 DÉCEMBRE



ELVIS PRESLEY
VOUS INVITE
SOUS LE CIEL BLEU D'HAWAII
EN COULEUR
VERSION DE "BLUE HAWAII"

DEUXIÈME SUCCÈS CERTAINEMENT le plus grand succès du rire... "DOCTEUR NE COUPEZ PAS"



Norman Wisdom en "infirmière" Norman Wisdom en "chirurgien"

LAISSEZ-NOUS VOUS PRÉSENTER "NORMAN WISDOM" L'HOMME À TOUT FAIRE DANS UN GRAND HÔPITAL... ET L'HOMME QUI VOUS FERA RIRE DANS LA PLUS FOLLE DES COMÉDIES

"DOCTEUR NE COUPEZ PAS"

IL A TOUS LES MÉTIERS... DENTISTE... CHIRURGIEN... AMBULANCIER... INFIRMIER... et surtout "INFIRMIÈRE"

Ne vous en faites pas... On va la trouver cette dent qui fait si mal...

Le DRUMMOND 472-3940 SUPER GRAND SPÉCIAL DE NOËL

SAMEDI À VENDREDI du 23 au 29 déc. \$1.25

ÉLIZABETH TAYLOR LA PLUS GRANDE VEDETTE DANS LE RÔLE LE PLUS ÉTINCELANT DE SA CARRIÈRE!



Un drame audacieux sur la vie intime du mari et de l'épouse

La Chatte sur un toit brûlant

EN COULEUR
ELIZABETH TAYLOR
PAUL NEWMAN
BURL IVES
JACK CARSON · JUDITH ANDERSON

ELLE N'EST QUE DÉSIR!

DEUXIÈME SUCCÈS — EN COULEUR LES SÉDUCTEURS



Marlon Brando · David Niven
Shirley Jones
EN COULEUR

STRICTEMENT DÉFENDU AUX PERSONNES TRISTES
VOUS RIREZ AUX LARMES PENDANT DEUX HEURES

Une amusante rivalité entre deux loups à l'affût d'un agneau sans défense!!!

JOYEUX NOËL À TOUS

SAMEDI 23 et MARDI à VENDREDI - 26 au 29 déc. 1967
LES SÉDUCTEURS: 1h., 5h. et 9h.
LA CHATTE: 8h.10 p.m.

DIMANCHE 24 décembre 1967
LES SÉDUCTEURS: 1h., 5h. et 9h.
LA CHATTE: 3h. et 7h.

Le 25 déc. JOUR DE NOËL
LES SÉDUCTEURS: 3h.45 et 7h.45
LA CHATTE: 1h.30, 5h.30 et 9h.30 p.m.

TABAGIE TREMBLAY
J.A. COMEAU, PROP.

Spécialités: tabac à cigarettes \$1.35 et plus 1/2 lb. — Tubes à cigarettes 30¢ le 1,000 — Nouveaux tubes filtres, Tremblay 20¢ le 100 — Tubes à l'épreuve de l'eau — Tabac à pipe (hoché) en 1/2 lb. — Le plus grand assortiment de tabac en feuilles en ville.
15, rue St-Louis - Ouvert tous les soirs - Tél. 472-5220

DE VOTRE REVENU TIREZ-EN UN DEUXIÈME

Achat - Vente - Echange
● ACTIONS
● OBLIGATIONS
● FONDIS MUTUEL
CONSULTEZ
GRENIER, RUEL & CIE INC.
membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENT

Bureau: 408 Surprenant Drummondville Tél. 478-0975

BILINGUAL SECRETARY

With English as main language required for general manager of local industry. Age range 22 to 30 years (not rigid). Salary \$75 to \$95 according to experience, plus all usual fringe benefits.

Requirements
1- Fast accurate typist in English.
2- Shorthand to normal dictation speed in English.
3- Ability to work with little supervision.
4- Multiple duties include daily invoicing, production orders, dictation, etc.

Training period: 3 to 4 months
Hours of work:
8h.30 a.m. to 12h. noon
1h.30 p.m. to 5h.30 p.m.
(clock watchers need not apply)

Apply in own handwriting giving full résumé of academic and business background to
BOX H-15, LA PAROLE Limitée Drummondville

GRANDE MATINÉE
MERCREDI ET JEUDI
LES 27 - 28 DÉCEMBRE
1h.30 ADMISSION 35¢



DEUX NIGAUDES CONTRE FRANKENSTEIN
BUD AVEC LOU ABBOTT & COSTELLO
2^{ème} FILM



L'EMPREINTE DE FRANKENSTEIN
PETER CUSHING · PETER WOODTHORPE
DUNCAN LAMONT dans
EN COULEUR

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

St-Germain
L'AFÉAS
Le 12 décembre, c'est dans une atmosphère de gaieté que se déroula l'assemblée mensuelle de l'AFÉAS.

Sur les figures, un air de fête. Chacune était anxieuse de voir ce que la chance lui réservait, car pour nous à entrecuises assez longuement sur l'alcoolisme, sujet très discuté et discutable en notre siècle.

Suivit une courte interruption. L'assemblée reprit ensuite. Lecture des minutes et du budget technique, et enfin le moment tant attendu des cadeaux. A chaque numéro appelé, chacune est impatientte d'avoir son tour, après quoi dépeuplement d'un arbre de Noël miniature mais qui contenait beaucoup de cadeaux surprises, au grand plaisir de chacune. Quoi demander de plus, sans compter le superbe buffet préparé avec tout l'art possible, rien n'y manquait à la lueur des bou-

JEAN-MARC LEMAIRE
STATION SERVICE
Spécialité: NETTOYAGE — MEMBRE CAA
Nous sommes maintenant équipés pour poser sous votre auto un enduit anti-rouille "Body-Guard"

54, boul. Bernard Tél. 472-7404

Le nouveau cinéma RIVIERA
ADM.: \$1.25
SAM. À VEN. 23 AU 29 DÉC.

TRIPLE DOSE D'HORREUR - DE SUPER-AGENT - DE RIRE

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL FORMULENT LEURS MEILLEURS VOEUX POUR UN BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL SOUHAITENT À TOUS UN JOYEUX NOËL

EN PRIMEUR INJECTION NO 1
"OPERATION BIKINI"
SUPER-AGENTS... GADGETS... FEMMES... MEURTRES...

SUR LA PLAGE OU AUX TROPIQUES... RIEN NE LES ARRÊTE!!!

EN COULEUR

Une fille dans les bras... Des 'gadgets' dans les poches... il est l'espion PLAYBOY no 1!!!



INJECTION NO 3
RIRE, RIRE, ENCORE
TOUJOURS DU RIRE ENCORE DU RIRE...!
Vous rirez aux larmes en compagnie des deux pires nigauds qu'Hollywood ait jamais connus...

FRANKENSTEIN aussi, d'ailleurs.

PROGRAMME POUR ENFANTS — SAMEDI LE 23 DÉCEMBRE — ADM.: 35¢

LE TYRAN DE YRACUSE (COULEUR)
LE DÉFI DE TARZAN (COULEUR)

INJECTION NO 2
HORREURS... MONSTRES... ATROCITÉS...
PETER CUSHING
PETER WOODTHORPE
DUNCAN LAMONT
COULEUR
L'EMPREINTE DE FRANKENSTEIN



DEUX NIGAUDES CONTRE FRANKENSTEIN
BUD AVEC LOU ABBOTT & COSTELLO

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

NOUS NE VENDONS QUE DU BOEUF DE L'OUEST DE CHOIX (TAURE CLASSÉE) AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE



Spéciaux en vigueur les 20-21-22-23 décembre

DINDE 39 lb
POUR VOTRE RÉVEILLON OU DÎNER DE NOËL
CATÉGORIE "A" 18 à 28 lb
DINDE 10 lb à 18 lb 45 lb

FESSE DE VEAU DE LAIT 4 à 10 lb 99¢
PÂTÉS À LA VIANDE TOURTIÈRES 1 lb net LA BELLE FERMIÈRE TAILLEFER GAI LURON

BOEUF ET LARD HACHÉ lb 45¢
LARD HACHÉ MAIGRE lb 49¢
LARD ET VEAU HACHÉ lb 59¢
PANNE DE LARD lb 15¢

FESSE DE JAMBON 63 lb
COMPLÈTEMENT CUIT - PRÊT À MANGER - DÉGRAISSÉ
LA LB 63¢

CROÛTE À TARTE JIFFY - la boîte 35¢
BONBONS ASSORTIS 2 lb 49¢
CHOCOLAT AU LAIT BUD'S - boîte 5 lb 2.59
CHOCOLAT AUX CERISES LOWNEY - boîte 1 lb 99¢

STEAK DE BOEUF HACHÉ la lb 69¢
BOEUF HACHÉ EXTRA-MAIGRE la lb 59¢
BOEUF HACHÉ BEAU la lb 49¢

LAIT CRINO INSTANTANÉE 3 lb 1.19
THÉ SALADA ORANGE PEKOE, 120 sacs plus 25 sacs gratuit 1.59
GÂTEAUX TWINKLE 2 toutes variétés pour 39¢
MARGARINE GOLDEN GIRL bte de 2 lb 59¢

MARCHÉ BOLDUC & FRÈRES 1270, St-Edgar, Drummondville-Sud - Tél. 478-8544
CHAQUE ACHAT DE \$5.00 ET PLUS VOUS DONNE UNE CHANCE SUR UNE CARTE DE HOCKEY POUR UN TIRAGE DE \$10.00 À CHAQUE JOUTE DU CANADIEN LE SAMEDI SOIR

LA PAROLE DES SPORTS



Serge Gélinas marque quatre filets

Un second revers consécutif des Rangers à l'étranger

Ce sera soirée d'adieu (ou quelque chose du genre) demain soir au Centre civique alors que les Aigles de Drummondville...

Tout d'abord, S. Gélinas a ouvert le pointage pour Trois-Rivières, et dès lors, le bal commença. La première période s'est terminée 2-2.



LES AIGLES de Drummondville seront les représentants du Canada lors du tournoi international Bunny Ahearne qui débutera la semaine prochaine à Stockholm en Suède.

Les AIGLES quittent le pays lundi

Lundi le 25 décembre alors que tous les hommes de bonne volonté — et les autres — auront pas encore terminé de fêter à leur façon la grande journée de Noël, les Aigles de Drummondville, détenteurs actuels de la coupe de Dorval, à destination de l'Europe où quelques jours plus tard ils entreprendront une série de six joutes en vue de l'obtention du trophée Bunny Ahearne.

Les champions seniors du Canada feront leur première escale en sol européen mardi le 26 décembre vers 6h.10 a.m. à Londres. Leur séjour à cet endroit sera cependant de courte durée puisque trois heures et trente-cinq minutes plus tard, ils s'embarqueront à bord du BE 764 à destination de Stockholm, Suède, où ils arriveront vers 1h.15 p.m.

Sept équipes vont cette année se disputer les honneurs de ce trophée. La Suède sera représentée par cinq équipes, la Russie aura une équipe et il y aura les Aigles de Drummondville, les représentants du Canada. Le champion de l'an dernier, le "Leksand" de Suède tentera de défendre avec succès son championnat remporté en 1966.

Les Rangers passeront à la TV

Les caméras de Radio-Canada seront à Drummondville, dimanche le 28 janvier prochain, à l'occasion d'une rencontre régulière de la Ligue Junior "A" du Québec qui mettra aux prises les Canadiens de Thérèse Mines et les Rangers de Drummondville, détenteurs actuels du premier rang dans le circuit Jacques Plante.

Les caméras de Radio-Canada à Drummondville le 28 janvier

Léandre Couture a déclaré que le match Thérèse Mines-Drummondville du 28 janvier prochain sera télédiffusé en direct. En cette occasion, la rencontre débitera à 12h.45 p.m. précise et non à 2h.30 comme à l'accoutumée.

Bravo Roger Bélanger!

Le jeune et talentueux golfeur Roger Bélanger, le professionnel attitré du Club de golf Hérité, nous a fait parvenir de ses nouvelles au début de la semaine. Bélanger, un gars fort sympathique, se trouve présentement à Miami, Floride, où il s'est rendu afin de perfectionner son golf.

Avec quatre buts et une assistance

Robert Nappert cause l'échec de l'Ecole des métiers: 8-3. Georges Dupont, André Gauthier et Donald Bessette ont marqué les filets de l'Ecole des Métiers.

Une bourse de \$1,000 sera à l'enjeu

Le grand tournoi provincial Molson présenté au Centre civique de Drummondville et réunissant 48 équipes venant de tous les coins de la province, aura lieu les 12, 13 et 14 janvier prochains. C'est ce qui a été annoncé officiellement, hier soir, lors d'une conférence de presse convoquée par les organisateurs MM. Claude Genest, de Montréal, et Gérard Martin, de Drummondville.

Harvey, un gars extraordinaire (Fortin)

L'ancien capitaine des Aigles, Raymond Fortin, a placé un appel téléphonique à Drummondville lundi après-midi. Fortin s'est entretenu avec lui autre que Kéjan Bergeron, sympathique représentant de la brasserie Dow.

Les Rangers à l'offensive

Michael Proulx (9), Marcel Boime (10), M. Archambault (11), V. Bergeron (13), G. Bédard (14), P. Hébert (15), G. Lacroix (16), J. Gauthier (17), J. Gauthier (18), J. Gauthier (19), J. Gauthier (20).

J.-L. BESSETTE prend part à 12 points

Le Loisirs Saint-Pierre a retrouvé le chemin de la victoire, lundi soir, au Centre civique, en enregistrant un gain de 5-3 sur le but chacun pour le Héroux-Thibodeau. En l'emportant, les Loisirs Saint-Pierre a conservé son emprise sur le premier avec une avance de trois points sur la Brasserie Dow.

Calendrier des activités

Jeudi, 21 déc., 9h. p.m. - SHERBROOKE vs AIGLES. Tirage \$1,000 - Le président du mois. Vendredi, 22 déc., 7h.30 à 11h.30 p.m. - Ouverture ballon sur glace "Molson". Samedi, 23 déc., 8h. à 10h. - PATINAGE. Dimanche, 24 déc., 2h.30 p.m. - SOREL vs RANGERS.

ski AMIS SKIEURS Equipé-vous à l'endroit où l'on vous offre le plus vaste choix de skis et vêtements de ski. LA BOUTIQUE DE SKI OUELLET & FRÈRE LIMITÉE 153 Lindsay - 472-4806

Tournoi junior C'est mercredi le 27 décembre, à 2h. p.m., au Salon de quilles Cavalier, qu'aura lieu un grand tournoi pour tous les jeunes joueurs de la Ligue Junior. Une trentaine de participants, garçons et filles, sont attendus sur les lieux. Le taux de participation sera très raisonnable. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec M. Jean-Louis Granger et M. Richard Leclerc, au Salon Cavalier.

Par 8 points

Les clubs Jeanne-Mance et Institut familial dominant la Ligue de handball

Les Clubs Jeanne-Mance et Institut familial ont remporté leur cinquième victoire de la saison, vendredi dernier, pour continuer de dominer la Ligue féminine de handball des Loisirs communautaires avec une avance de 8 points sur les deux autres équipes du circuit.

L'Institut familial a déclassé complètement l'équipe "B" du Collège Marie-de-la-Présentation au compte de 12 à 1 tandis que le clan Jeanne-Mance a cerné l'équipe "A" du même collège au pointage de 9 à 3. Pour les perdantes, il s'agissait de leur cinquième revers de l'année.

La seconde moitié de la cédule après les Fêtes sera une lutte excitante entre les deux camps meneurs pour la conquête du championnat du circuit Lafrenière. Les rencontres reprendront vendredi, le 12 janvier 1968.

Fantasia



Mettez "Fantasia" à l'épreuve de la salle d'essayage... Tournez-vous, retournez-vous, penchez-vous, étirez-vous. Prouvez-vous à vous même de quelle façon un soutien-gorge "Fantasia" reste en place, même s'il suit vos mouvements, mais sans jamais glisser et sans jamais se déplacer sur vos épaules. Vous admirerez que cette nouvelle création Lilyette se place en tête de la liste comme le meilleur ami de votre silhouette.

Les compteurs au ballon-panier

À la suite de sa dernière performance, Jocelyne Houle a augmenté son avance en tête des compteurs du circuit féminin de ballon-panier. Elle possède un dossier de 61 points, 24 de plus que Marie-Laurois qui est talonnée de très près par sa coéquipière Louise Gauthier.

M. Lacroix a ramassé 37 points et L. Gauthier, 36 points.

Nicole Parent du camp Shaw vient de position avec 29 points et Ginette Hamel se classe en 3e position avec 25 points.

Position des équipes	J	G	P	PTS
Inst. familial	6	5	1	10
Jeanne-Mance	6	5	1	10
Equipe "B" CMP	6	1	5	2
Equipe "A" CMP	6	1	5	2

Les compteurs au ballon-panier

Les détentrices des deux premières positions dans la Ligue féminine de ballon-panier des Loisirs communautaires ont encaissé des revers lors du dernier programme avant la période des Fêtes. Ces victoires des équipes Shaw et Vallières ont eu l'effet de resserrer le classement, laissant présager une captivante course au championnat dans la seconde moitié de la saison qui débutera le 12 janvier 1968.

Les filles du capitaine Louise Vallières ont fait subir la première défaite de l'année à l'équipe Gauthier et ainsi elles se sont approchées de seulement 2 points de la 3e place et à 3 points de la 2e position.

Le camp Vallières n'a pas éprouvé trop de misère à l'emporter puisque le pointage a été de 21 à 10. Johanne Parent a été l'inspiration de son équipe en obtenant 10 points tandis que France Cusson, Suzanne Saint-Pierre et Denise D'Amour ont complété le pointage.

Malgré la défaite, le clan Gauthier a conservé son avance de 4 points en tête du circuit Boucher. La capitaine Louise Gauthier et Céline Lamy ont été les meilleures pour les perdantes avec chacune 4 points.

L'autre match a été excessivement serré et la victoire a souri au Club Shaw que par la marge d'un point. C'est au compte de 22 à 21 que les détentrices de la 3e ont réussi à gagner la joute aux dépens de coéquipières du capitaine Jocelyne Houle qui ont perdu une 3e rencontre de suite. Au classement, un seul point maintenant sépare les deux équipes.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.



L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS

L'inauguration officielle de ce nouvel immeuble de l'Assemblée législative, le député de Lévis aux Communes, Me Reynald Guay, M. Jean-Marie Morin, adjoint parlementaire, représentant la même circonscription à la Législature de Québec, les maires de Québec M. Gilles Lamontagne, de Lévis M. Vincent-F. Chagnon, de Lauzon, M. Robert Guay, et de plusieurs municipalités du Québec métropolitain. Le président de L'Assurance-Vie Desjardins est l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, et le directeur général M. Alfred Rouleau. Ce nouvel immeuble, aux caractéristiques ultra-modernes, siège social de L'Assurance-Vie Desjardins, a été dessiné par les architectes Ouellet, Reeves et Alain.

Les loisirs communautaires sont interrompus pour trois semaines

Pour la période des Fêtes, l'organisation des Loisirs communautaires a interrompu ses activités la semaine dernière. Les dernières rencontres de ballon-panier et de handball ont été disputées et les cours de toutes sortes ont été également suspendus.

Les cédules ainsi que les soirées dans les gymnases ne seront de nouveau au calendrier que durant la semaine du 8 janvier. La première moitié de la saison s'est achevée par un succès à tout point de vue. Plusieurs milliers de personnes se sont adonnées à des sports ou encore ont démontré énormément d'intérêt pour les leçons que des professeurs compétents ont données depuis le début du mois d'octobre.

Pour les mois à venir, il n'est pas possible aujourd'hui de dire si d'autres inscriptions seront demandées, mais nous invitons le public à surveiller le journal La Parole pour être informé des changements ou des additions qui seront apportés après les Fêtes.

Ballon-panier

Trois clubs viennent de se retrouver en première position de la Ligue masculine de ballon-panier de la Cité à la suite des deux dernières rencontres qui ont été disputées au gymnase de l'école Jean-Raimbault.

Effectivement, Molson Clippers et Duchesneau & Fils ont décroché des victoires pour rejoindre le Club Georges Plamondon en tête du classement. Ces trois clubs ont un record de 3 triomphes contre 2 revers pour devancer le restaurant Ma Cabane qui vient en dernière place avec 2 pts, ayant un gain en 5 matchs.

La course au championnat sera momentanément suspendue à cause de la période des Fêtes, mais les activités reprendront mardi, le 9 janvier 1968.

Chef de semaine dernière, ce n'est que par la marge de 2 points que le club Molson Clippers a arraché la victoire à Georges Plamondon, l'emportant 48 à 46. André Lamy et Germain Caya ont été en évidence avec les vainqueurs en marquant 14 et 12 points respectivement.

Yves Lafrenière a offert tout de même une superbe performance pour les perdants en ramassant 27 points. C'était la seconde défaite du restaurant Ma Cabane au compte de 34 à 18 alors que Gilles Goulet a été en vedette avec les vainqueurs en se méritant 16 pts. Avec les perdants, Claude Beauchesne et Michel Bolduc ont récolté chacun 7 et 6 points. Il s'agissait d'une 4e défaite pour Ma Cabane.

Chez les compteurs, Y. Lafrenière s'avère un joueur très prolifique

Au ballon-panier La victoire sourit une seconde fois à l'équipe Vallières 21-10

Les détentrices des deux premières positions dans la Ligue féminine de ballon-panier des Loisirs communautaires ont encaissé des revers lors du dernier programme avant la période des Fêtes. Ces victoires des équipes Shaw et Vallières ont eu l'effet de resserrer le classement, laissant présager une captivante course au championnat dans la seconde moitié de la saison qui débutera le 12 janvier 1968.

Les filles du capitaine Louise Vallières ont fait subir la première défaite de l'année à l'équipe Gauthier et ainsi elles se sont approchées de seulement 2 points de la 3e place et à 3 points de la 2e position.

Le camp Vallières n'a pas éprouvé trop de misère à l'emporter puisque le pointage a été de 21 à 10. Johanne Parent a été l'inspiration de son équipe en obtenant 10 points tandis que France Cusson, Suzanne Saint-Pierre et Denise D'Amour ont complété le pointage.

Malgré la défaite, le clan Gauthier a conservé son avance de 4 points en tête du circuit Boucher. La capitaine Louise Gauthier et Céline Lamy ont été les meilleures pour les perdantes avec chacune 4 points.

L'autre match a été excessivement serré et la victoire a souri au Club Shaw que par la marge d'un point. C'est au compte de 22 à 21 que les détentrices de la 3e ont réussi à gagner la joute aux dépens de coéquipières du capitaine Jocelyne Houle qui ont perdu une 3e rencontre de suite. Au classement, un seul point maintenant sépare les deux équipes.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

Nicole Parent, Colette Vigneault, Monique Cusson et Judy Illick ont participé au pointage pour les gagnantes en récoltant respectivement 2, 4, 4 et 2 points. Jocelyne Houle a été la grande vedette des vaincues en accumulant 13 points à son actif tandis que Raymond Gaudreau a aussi brillé avec 7 points.

puisque son record est présentement de 140 points, ce qui lui permet de jouer d'une forte avance de 55 points sur son plus sérieux rival. G. Coulet se classe en 2e avec 85 pts, suivi de Yvon Lemaire qui a ramassé 64 points. La 4e position appartient à Michel Bolduc qui a obtenu 60, dix de mieux que Walter Morin qui est installé en 5e place.

Position des clubs	J	G	P	PTS
G. Plamondon	5	3	2	6
Duchesneau	5	3	2	6
Molson	5	3	2	6
Ma Cabane	5	1	4	2

Amis et clients de ROMA PIZZERIA

Nos souhaits les plus sincères !

N'oubliez pas, pour manger une bonne pizza APPELEZ :

ROMA PIZZERIA

471 Lindsay Tél. 478-4547

Tanta felicità !

ETES-VOUS L'HOMME SUR CENT pour qui nous avons créé ce nouveau chronomètre suisse?

Pour vous, qui attachez un grand prix à la précision, nous avons créé ce montre exceptionnellement le chronomètre Mido Ocean Star. Pour obtenir le titre de chronomètre, une montre doit passer durant deux semaines les épreuves sévères des Bureaux suisses de contrôle officiel. Mido a non seulement répondu à ces exigences, mais a obtenu la supériorité absolue. Résultats particulièrement bons ! La haute précision des chronomètres Mido n'a d'égal que leur élégance. La prestigieuse beauté des cadrans argentés, dorés ou fumés est rehaussée par les heures appliquées nouveau style. Montre de luxe et montre de sport. Mido est 100% étanche et anti-chocs. Soyez parmi les premiers à porter le chronomètre Mido Ocean Star au Canada ! C.A.C. 1855 - Midolux 8210, Or 14 ct. \$450.

J.-G. LAMPRON
JOAILLIER-DIAMANTAIRE

217 Saint-Marcel Joyeux Noël à tous ! Tél. 472-5222
coin Saint-Jean Drummondville

INGÉNIEURS

GOULET, ST-PIERRE, BERTRAND, CHARRON & SAVOIE

INGÉNIEURS-CONSEILS

DRAINAGE • EGOUTS • AQUEDUC • USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX • CHARPENTES ACIER ET BÉTON • SOLS ET FONDATIONS • VOIRIE

ROBERT SAVOIE, Ing., M. et Sc. DENIS ST-PIERRE, Ing., A.C. NOBERT FAUTEUX, Ing., J.R.

DENIS BERTRAND, Ing., M. et Sc. JEAN CHARRON, Ing., M. et Sc. PROSPER DUQUETTE, Ing., J.R. GUY AREL, Ing., J.R.

11, ave. des Châtaigniers, Dr'ville Tél. 478-0808
2239 ouest, rue Galt, Sherbrooke Tél. 569-7022
117 est, rue Notre-Dame, Victoriaville Tél. 752-5989

J.-G. LAMPRON
JOAILLIER-DIAMANTAIRE

217 Saint-Marcel Joyeux Noël à tous ! Tél. 472-5222
coin Saint-Jean Drummondville

Joyeux Noël et HEUREUSE ANNÉE à tous

voilà les vœux que nous formulons pour vous et les vôtres !

DTAS

SERVICE RÉPONSE DE TÉLÉPHONE

9-A, rue Des Forges C.P. 132 Drummondville, Qué.

Le Vietnam: reflet de la Corée ?

Novembre 1950. Il y a donc exactement dix-sept ans. Deux armées, celle des États-Unis et celle de la Chine communiste, pénétraient sur le territoire de la Corée du Nord, dans une armée chinoise française, la frontière de la Mandchourie dont le fleuve Yalou est la ligne de démarcation naturelle; l'autre par les forces armées des États-Unis avançant au-delà de ce parallèle.

Novembre 1950. Ce fut au cours de ce mois que les deux grandes armées se sont affrontées et qu'eurent lieu les plus sanglants combats de temps modernes. Les États-Unis n'ont jamais pardonné à la Chine d'être intervenue dans cette guerre de Corée, bien que les généraux américains, de même que les historiens, les stratèges et les diplomates ont tous déduit que Pékin n'avait d'autre alternative devant la décision qu'avait prise le général Douglas MacArthur de marcher vers la Mandchourie.

MacArthur avait persuadé Washington que ses effectifs militaires étaient assez puissants pour forcer les États-Unis à venir à la table des négociations. MacArthur voyait déjà l'unification de la Corée du Nord et de la Corée du Sud et s'imaginait que les Chinois seraient satisfaits de posséder une étroite zone de démarcation le long du fleuve Yalou.

MacArthur se méprenait grandement sur les intentions de la Chine et n'avait pas supputé les effets de l'armée ennemie. Tel un raz de marée, des vagues incessantes de soldats chinois forcérent les troupes américaines à reculer et cette retraite fut la plus pénible et la plus longue de l'histoire militaire des États-Unis.

MacArthur avait persuadé Washington que ses effectifs militaires étaient assez puissants pour forcer les États-Unis à venir à la table des négociations. MacArthur voyait déjà l'unification de la Corée du Nord et de la Corée du Sud et s'imaginait que les Chinois seraient satisfaits de posséder une étroite zone de démarcation le long du fleuve Yalou.

MacArthur se méprenait grandement sur les intentions de la Chine et n'avait pas supputé les effets de l'armée ennemie. Tel un raz de marée, des vagues incessantes de soldats chinois forcérent les troupes américaines à reculer et cette retraite fut la plus pénible et la plus longue de l'histoire militaire des États-Unis.

MacArthur avait persuadé Washington que ses effectifs militaires étaient assez puissants pour forcer les États-Unis à venir à la table des négociations. MacArthur voyait déjà l'unification de la Corée du Nord et de la Corée du Sud et s'imaginait que les Chinois seraient satisfaits de posséder une étroite zone de démarcation le long du fleuve Yalou.

MacArthur se méprenait grandement sur les intentions de la Chine et n'avait pas supputé les effets de l'armée ennemie. Tel un raz de marée, des vagues incessantes de soldats chinois forcérent les troupes américaines à reculer et cette retraite fut la plus pénible et la plus longue de l'histoire militaire des États-Unis.

MacArthur avait persuadé Washington que ses effectifs militaires étaient assez puissants pour forcer les États-Unis à venir à la table des négociations. MacArthur voyait déjà l'unification de la Corée du Nord et de la Corée du Sud et s'imaginait que les Chinois seraient satisfaits de posséder une étroite zone de démarcation le long du fleuve Yalou.

MacArthur se méprenait grandement sur les intentions de la Chine et n'avait pas supputé les effets de l'armée ennemie. Tel un raz de marée, des vagues incessantes de soldats chinois forcérent les troupes américaines à reculer et cette retraite fut la plus pénible et la plus longue de l'histoire militaire des États-Unis.

MacArthur avait persuadé Washington que ses effectifs militaires étaient assez puissants pour forcer les États-Unis à venir à la table des négociations. MacArthur voyait déjà l'unification de la Corée du Nord et de la Corée du Sud et s'imaginait que les Chinois seraient satisfaits de posséder une étroite zone de démarcation le long du fleuve Yalou.

INDICATEUR PROFESSIONNEL

Tél. 472-7563

RÉNALD AUBÉ

Poseur de tuiles, prélatris et tapis Sablage de planchers et fini plastique Ouvrage garanti

690, boul. Saint-Charles Dr'ville-Nord, P.Q.

ARMAND SAINT-PIERRE, A.G. DENIS SAINT-PIERRE, A.G. ING.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

117, rue Notre-Dame, Victoriaville Tél. 752-5989

INGÉNIEURS

GOULET, ST-PIERRE, BERTRAND, CHARRON & SAVOIE

INGÉNIEURS-CONSEILS

DRAINAGE • EGOUTS • AQUEDUC • USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX • CHARPENTES ACIER ET BÉTON • SOLS ET FONDATIONS • VOIRIE

ROBERT SAVOIE, Ing., M. et Sc. DENIS ST-PIERRE, Ing., A.C. NOBERT FAUTEUX, Ing., J.R.

DENIS BERTRAND, Ing., M. et Sc. JEAN CHARRON, Ing., M. et Sc. PROSPER DUQUETTE, Ing., J.R. GUY AREL, Ing., J.R.

11, ave. des Châtaigniers, Dr'ville Tél. 478-0808
2239 ouest, rue Galt, Sherbrooke Tél. 569-7022
117 est, rue Notre-Dame, Victoriaville Tél. 752-5989

LUCIEN LECLAIR & ASSOCIÉS

INGÉNIEURS-CONSEILS

154, rue Dunkin Drummondville Tél. 472-4426

HAMEL, MALOUIN & ASSOCIÉS

INGÉNIEURS-CONSEILS

Boulevard Lemire Drummondville Tél. 478-4151

OPTOMÉTRISTES

J.-H. MELANCON, O.D.D.

OPTOMÉTRISTE EXAMEN DE LA VUE

470-A, rue Lindsay Drummondville Tél. 472-3993

ASSURANCES GÉNÉRALES

COURCHESNE & COURCHESNE

M. COURCHESNE, Prop. ÉTABLIE EN 1890

ASSURANCES GÉNÉRALES

Assurance-Feu, Accidents, Automobile, Patronale, Vol Bouillottes, Marine, etc. - Nous représentons les plus fortes compagnies canadiennes, anglaises et américaines

246, rue Lindsay Drummondville Tél. 478-0454

PAUL LEMAIRE

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

Assurances générales, etc.

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. 1 h. p.m. à 5 h. p.m., tous les jours 6 h. p.m. à 8 h. p.m., vendredi soir

depuis 28 ans Fermé toute la journée le samedi.

Édifice Caisse Populaire St-Frédéric - Bureau 201 100, Place Girouard Drummondville Tél. 478-0414 478-5888

ASSURANCES GÉNÉRALES

FEU - AUTOMOBILES - VIE VOL - RESPONSABILITÉS - ETC., ETC.

ARTHUR DÉSILETS

Courtier d'assurances agréé

945, boul. Bréboeuf Drummondville-Sud Tél. : résidence et bureau : 472-7176

ASSURANCES GÉNÉRALES

FEU - AUTOMOBILES - VIE VOL - RESPONSABILITÉS - ETC., ETC.

ARTHUR DÉSILETS

Courtier d'assurances agréé

945, boul. Bréboeuf Drummondville-Sud Tél. : résidence et bureau : 472-7176

ASSURANCES GÉNÉRALES

FEU - AUTOMOBILES - VIE VOL - RESPONSABILITÉS - ETC., ETC.

ARTHUR DÉSILETS

Courtier d'assurances agréé

945, boul. Bréboeuf Drummondville-Sud Tél. : résidence et bureau : 472-7176

Noël d'antan

Noël, aux jours de mon enfance, Ignorait la publicité Que lui impose la finance Au mercantilisme chéni.

On ne connaissait pas non plus Ce salubrique farfouche Qui prétend détourner Jésus Des coeurs simples et ingénus.

Jadis, c'était bien différent! Pas de sapin, pas de présent; Mais une crèche dans le coin. Et le bon Jésus sur le foin.

A l'école, les "Mille Ave" Demeuraient toujours en honneur; Ainsi, nos coeurs mieux préparés Pouvait accueillir le Sauveur.

Venait le grand événement Attendu depuis si longtemps: La belle messe de minuit! Toujours remplie de poésie.

Et la randonnée en carrosse, Dans la rafale qui poudroie! Et la "Grise" qui caracolait Sur sa roue à quatre pointes.

Le "Minuit, chrétiens!" que chevrote La voix de l'oncle Massicotte; Et la foule des paroissiens Qui savourait les chants anciens!

Moments d'indicible euphorie! Deux avant-goût d'une autre vie! Voici le dernier "Il est né", La fête est déjà terminée!

Nous retournons à la maison, Où nous attend le réveil. La lune vient de lever son voile Sur un ciel clair, piqué d'étoiles.

Ah! jolis Noël d'autrefois! Ne revendez-vous donc jamais! Ami lecteur, je fais le vœu Que tu vivies ce temps heureux.

F. Roland Gravel, f.m.s.



M. et Mme Denis Lefebvre (Michelle Beaudet) dont le mariage a été célébré récemment en l'église Saint-Frédéric. La mariée est la fille de M. et Mme Georges Beaudet, et le marié est le fils de M. et Mme Hervé Lefebvre, tous de notre ville. Une réception suivit au Rodcor.

DANSE SOCIALE

Vous aimez la belle danse? Alors suivez nos cours PRIVÉS et GROUPES donnés par deux professeurs DIPLOMÉS.

GERMAINE et GEORGE

Studio de Danse G. Smith

475A Lindsay — Tél. 472-7313 — Drummondville

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Feu - Automobiles - Accidents Vols - Responsabilité civile et patronale - Assurance-groupe

MAURICE DESFOSSÉS

Bur. : 472-2292 Rés. : 472-4174

634 Brouillard, Drummondville

Woolworth JOUETS de Noël

516

352 510

300 704

Votre table de Noël mérite ce qu'il y a de MIEUX

POUR UN MEILLEUR CHOIX



COMMANDEZ MAINTENANT!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi, le 23 décembre 1967. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

FESSE DE JAMBON PRÊT À MANGER
BOUT DU JARRET BURNS

49¢ lb

C.O.V. - CAT. "A" - 6 à 16 lb

FEMELLE JEUNE DINDE **45¢** lb

DEMI-DINDE jeune - cat. "A" - 10 à 12 lb **43¢** lb

JAMBON FUMÉ sans jarret - style Picnic 3 1/2 à 5 lb - MAPLE LEAF **49¢** lb

BACON SANS COUENNE TOP VALU **69¢** 1 lb

SAUCISSES FUMÉES TOP VALU **59¢** 1 lb

GRATIS! ASSIETTE ALUMINIUM 9" avec l'achat de PORC HACHÉ **3 \$1.69** 3 lb

TOURTIÈRES LA BELLE FERMIERE **16 oz 69¢**

PRODUITS VEDETTE

OLIVES FARCIES MANZANILLA L.P. CORONATION **59¢** pot 15 oz

LÉGUMES AU BEURRE fèves de Lima, carottes, pois, pois & carottes - LIBBY **\$1** 5 btes 14 oz

TOMATES DE CHOIX TOP VALU **\$1** 4 btes 28 oz

CHOW CHOW ROUGE HABITANT **39¢** pot 16 oz

RIZ FRIT INSTANTANÉ 12 oz saveur de boeuf, poulet, tomate, ou chinoise - DAINTY **37¢** bte

SAUCE BAR-B-Q GAZA **\$1** 4 btes 14 oz

CATSUP AUX TOMATES HEINZ **37¢** bout. 20 oz

JUS DE TOMATE de fantaisie - TOP VALU **\$1** 4 btes 48 oz

SOUPE AUX TOMATES AYLMEYER **\$1** 8 btes 10 oz

BANANES

JAUNES, DORÉES "CABANITA" **9¢** lb



GÂTEAUX

AUX FRUITS SHIRLEY GUAY **59¢** 1 lb

FRAIS ET DÉLICIEUX

\$1.09 2 lb **\$1.69** rond 3 lb **\$1.99** 4 lb

Vaste choix

DE BONBONS DE NOËL CHEZ IGA!

CRÈME GLACÉE

79¢ demi-gallon saveurs assorties TOP VALU

PRODUITS VEDETTE

FARINE ROBIN HOOD **75¢** sac 7 lb

LIQUEURS ASSORTIES TOP VALU - à la caisse \$1.65 **7¢** bout. 10 oz

DÉTERTANT LIQUIDE JET **75¢** 2 bout. 24 oz

DÉTERTIF EN POUDRE HI-TOP **99¢** bte 5 lb

SAVON EN PAIN VÉNUS **89¢** 12 pains

SAVON EN PAIN IVORY **39¢** 5 pains

NETTOYEUR LIQUIDE avec vaporisateur gratuit M. NET **95¢** bout. 32 oz

PÂTE DENTIFRICE CREST **59¢** format géant

EAU DE JAVEL JAVEX **69¢** cont. 128 oz

PROCUREZ-VOUS VOTRE DINDE DE NOËL AU MARCHÉ IGA

DINDE DE PREMIÈRE QUALITÉ INSPECTÉE PAR LE GOUVERNEMENT